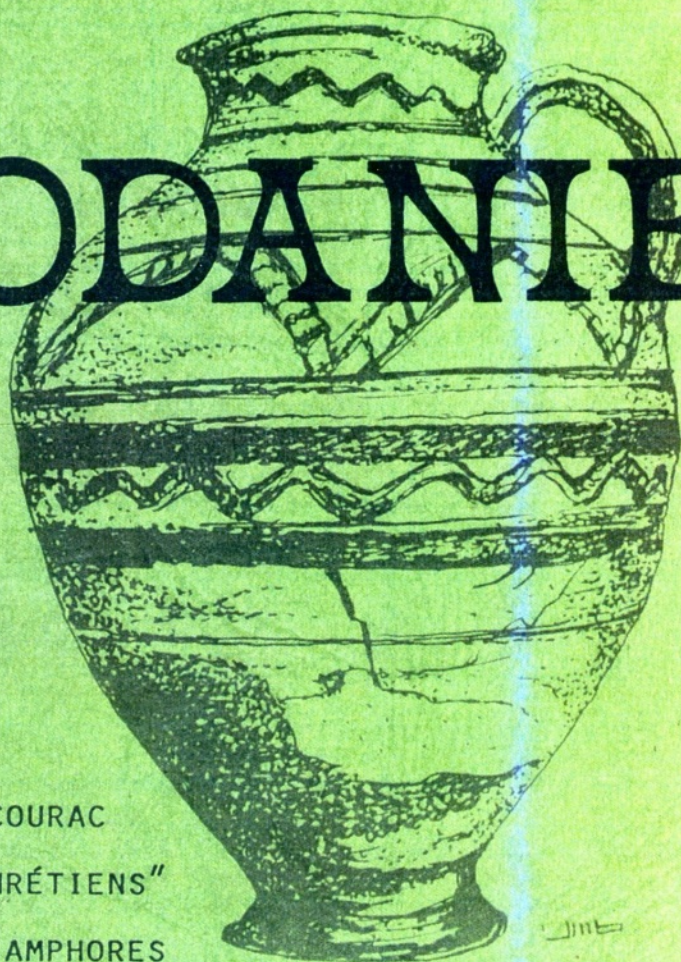


SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES
CIVILISATIONS ANTIQUES
BAS-RHODANIENNES

RHODANIE



- ▣ AUTOUR DE LA NÉCROPOLE DE COURAC
- ▣ LE "MINUIT, CHRÉTIENS"
- ▣ LES MARQUES D'AMPHORES
- ▣ LA FÊTE AUTREFOIS A BAGNOLS



RHODANIE

REVUE TRIMESTRIELLE

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES CIVILISATIONS
ANTIQUES BAS - RHODANIENNES

Maison Jourdan - 24, Route d'Avignon, 30200 Bagnols-sur-Cèze

Commission Paritaire des Publications & Agences de Presse

AS n° 64685

N° d'inscription au répertoire des Postes : 10 R

I.S.S.N. 0751-2325

Dépôt légal à date de parution

Directeur de la Publication : Pierre Thiénard

Comité de Rédaction: Jean Charmasson, Jacques Creissac,
Jeannine Flaugère, Georges Sudres.

Composition et impression : Revue Archéologique Sites
Edition et Diffusion de l'Archéologie Française,
11, rue de l'Oriflamme - 84000 Avignon

Prix du Numéro : 18F. Abonnement année 1983 : 60F.
Abonnement de soutien : 100F.

Tout courrier : Pierre Thiénard

19, chemin du Moulin de la Tour
30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél. (66) 89.81.47

Couverture : Oenochoé ionienne (vase à vin) de la fin du
Ve siècle avant notre ère, découverte à l'oppidum Saint-
Vincent de Gaujac (dessin J.M. Bajolle).

(c) Tous droits réservés pour tous pays.

Imprimé sur papier couché.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	2
AUTOUR D'UNE NÉCROPOLE: COURAC I <i>par Georges SUDRES</i>	3
LE LOGEMENT DES TROUPES À TRESQUES SOUS L'ANCIEN RÉGIME <i>par Michel COINTAT</i>	15
LE "MINUIT, CHRÉTIENS" <i>par l'abbé René DURIEU</i>	23
LES IMPORTATIONS DE VIN ET D'HUILE DANS LA RÉGION DE BAGNOLS PENDANT L'ANTIQUITÉ <i>par Daniel ROUQUETTE</i>	30
ROCHEFORT-DU-GARD ET SON "MÉDECIN " DURANT LA PESTE DE 1629-1630 <i>par Robert BAILLY</i>	37
UN BÉLIER EN PIERRE GALLO-ROMAIN DÉCOU- VERT À SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET <i>par Jean CHARMASSON</i>	41
RÉTROSPECTIVE ET RÉALISATION d'UN SOUHAIT <i>par G. LAMBERT</i>	44
LA FÊTE AUTREFOIS À BAGNOLS (SUITE) <i>par Jacques CREISSAC</i>	LI

EDITORIAL

Le n°8 de Rhodanie clôture la seconde année de parution : il est maintenant possible d' établir un bilan valable.

Depuis le premier numéro, le tirage a augmenté de 50%. Le n°1 épuisé a dû être réédité. Cette année a été atteint le chiffre de 300 abonnés : un tiers à Bagnols et sa périphérie, un tiers dans les autres communes du Gard et le dernier tiers dans les autres départements et au-delà jusqu'en Hollande. Une telle répartition géographique, élargie la seconde année, prouve bien la valeur de notre revue.

En 1983 ont été réalisés deux tirés-à-part. Pour 1981/ est prévue une brochure regroupant des articles sur un mas au XVIIIe siècle. Enfin, en janvier sortira des presses le premier numéro hors-série consacré à l'histoire antique d'Uzès.

Le comité de rédaction qui s'était lancé dans une "aventure" culturelle et désintéressée trouve une récompense et un encouragement dans ce succès de diffusion. Réconfortants sont aussi les témoignages de sympathie et de satisfaction des lecteurs, le soutien des annonceurs, la coopération des auteurs de plus en plus nombreux et l'aide de la municipalité bagnolaise qui a abonné les établissements scolaires, un exemple à suivre.

Avec Rhodanie en pleine expansion, avec l'ouverture du Musée Archéologique à Bagnols, l'histoire est bien une science vivante dans le Gard rhodanien.

S. E. C. A. B. R.

AUTOUR D'UNE NECROPOLE

COURAC I

par Georges SUDRES

Au départ, nous croyons utile de donner quelques très rapides informations relatives à la croyance universellement répandue dans une "vie de l'au-delà" succédant au passage terrestre de l'être humain, expliquant aussi les motivations qui sont à l'origine des divers rites funéraires.

Que les "initiés" veuillent bien nous en excuser, mais ces notes préliminaires peuvent être utiles à quelques personnes qui se posent des questions sur les usages funéraires anti-ques.

L'archéologue se doit d'avoir un profond respect pour ces ancêtres plus ou moins lointains dont il viole les tombes. Le seul souci qui l'animerait dans sa quête sera de mieux nous faire entrer en relation avec la vie ensevelie. Sans cela, il ne serait qu'un cupide détrousseur de cadavres, comme c'est arrivé pour certains "amateurs d'antiquités"!

Les hommes, au-passage essentiellement éphémère sur la terre, ont tenu à s'immortaliser dans le souvenir de leurs descendants.

Un inventaire des rites funéraires à travers l'histoire humaine, depuis les temps les plus reculés du paléolithique à nos jours et à travers les régions du globe les plus éloignées les unes des autres, nous conduisent à une conclusion identique: la croyance, inhérente à l'espèce humaine, en une survie au-delà du trépas. La foi en l'immortalité est même le plus solide témoin d'une unité du genre humain.

Dans toute civilisation archaïque connue, le fait de la cadavérisation et de la décomposition est partout dépassé par une croyance en une "survie" du "double" ou une renaissance en un autre être humain.

Tout individu tente ainsi d'échapper à cet anéantissement auquel nous n'arrivons pas à nous résoudre?

De même que l'homme dès ses lointaines et obscures origines, reconnaît un Etre Suprême, une puissance créatrice souveraine, il tient à retrouver ce principe éternel. Cela conditionnera toute la "vie spirituelle" de l'humanité.

Nous retrouvons cette relation Dieu-Hommes à travers les multiples rites funéraires qui finissent, malgré les variations locales, selon les diverses époques, par se rejoindre.

Pour certaines époques d'ailleurs, seule l'observation des sépultures nous permet de reconstituer la vie de leurs occupants.

Si des peuples, comme les Egyptiens nous ont légué de somptueux et grandioses monuments mortuaires, il faudra se contenter très souvent de rares vestiges moins spectaculaires.

Selon les temps et les lieux, les "âmes", "esprits", "mânes", quittent le défunt, au dernier soupir ou après une période plus ou moins longue.

Chez les Hmong, ethnie nomade du Sud-Est asiatique, "l'esprit" n'aura du repos qu'à son arrivée à l'issue d'un très long voyage rempli de péripéties, au Pays des Ancêtres. Là, elle va se réincarner dans un nouveau-né du clan. Au Thibet, par exemple, cette réincarnation n'est possible que si l'enveloppe matérielle disparaît complètement, d'où les bûchers ou le dépècement par les vautours dans les très hautes altitudes dépourvues de bois. Dans les religions plus proches, "l'âme" trouve le repos auprès de son Dieu (ciel) ou s'éloigne à jamais de lui (enfer).

En raison donc de cette conviction que la vie continue après sa phase terrestre, découle un devoir de piété filiale d'assurer à ses morts, une sépulture aussi décente que possible.

On aura également soin de déposer dans la tombe les objets qui l'ont entouré ou ont servi au défunt... Enfin, tout ce qui peut lui être un viatique pour l'entrée dans un monde que l'on ne connaît pas mais pour lequel on a un respect mêlé de crainte l'accompagne dans sa demeure.

De tout temps, notre région fut foulée par une population bien organisée et active.

Dans le cadre de cet article nous nous bornerons, aujourd'hui à porter notre curiosité sur une nécropole gallo-romaine située sur la commune de Tresques, canton de Bagnols-sur-Cèze, à mi-pente des collines dominant au nord la vallée de la Tave affluent de la Cèze, et dénommée Courac-I.

LA NÉCROPOLE DE COURAC

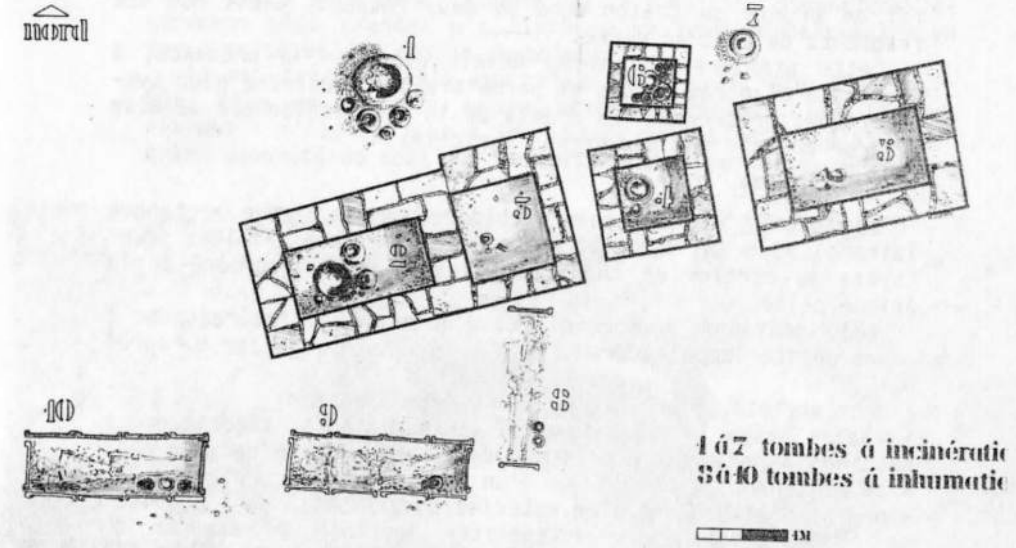
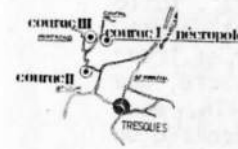
Une première découverte, fortuite, constituée par une amphore ibérique au col tronqué, renfermant du mobilier funéraire laissait présager le voisinage d'autres sépultures.

Quelques années après, toute une nécropole de 10 tombes était exhumée. Grâce à la bonne volonté et à la coopération du propriétaire d'alors, M. Mirabel, que nous remercions, ainsi qu'au travail de membres de la Société d'Archéologie de Bagnols, dirigés par l'auteur de cet article, purent se poursuivre des fouilles de sauvetage.

Malheureusement, les recherches furent à notre grand regret un peu bousculées par un manque de temps, l'ardeur intempes- tive de certains, ce qui a provoqué la perte de détails intéressants.

NÉCROPOLE DE COURAC

DU 1er au 3ème siècle



1 à 7 tombes à incinération
8 à 10 tombes à inhumation

Nous savons qu'à l'époque gallo-romaine deux modes de sépulture étaient simultanément pratiqués : l'inhumation ou déposition du corps dans une tombe ou un sarcophage et la crémation sur un bûcher avec recueil des cendres déposées dans une urne.

L'intérêt de la nécropole de Courac-I est de présenter ces deux genres de sépultures sur un espace réduit, avec, apparemment, succession dans le temps si l'on s'en réfère à la richesse du mobilier funéraire des tombes à incinération ou crémation par contraste avec la pauvreté ou absence de mobilier dans les trois tombes à inhumation.

Au total on a recueilli près d'une centaine d'objets intacts ou fragmentaires.

Examinons maintenant chaque tombe :

LA TOMBE 1

La tombe 1 était constituée, comme nous l'avons déjà signalé, par une amphore ibérique, destinée primitivement à contenir du garum, sorte de saumure dans laquelle on conservait le poisson ou des fruits de mer. Le col en avait été intentionnellement arasé et l'ouverture couverte d'une "tegula", tuile plate, en terre, à rebords. D'un diamètre de 50 centimètres, elle avait une contenance de 50 litres. A l'intérieur se trouvaient une dizaine d'objets : une carafe en verre, intacte, une urne funéraire, un pot avec couvercle, une aiguille, deux épingles à cheveux, une spatule en os, une bague ornée d'un fil de bronze au chaton orné de deux rosaces, ainsi que des fragments de plat en verre.

Cette première découverte devait signaler la présence, à proximité d'autres tombes et permettre une recherche plus systématique, préservant les objets de la destruction par la mise au jour brutale due aux engins agricoles.

LA TOMBE 2

La tombe 2 est une construction en forme d'auge rectangulaire (1,50 m sur 0,80 m) faite de pierres non taillées jointoyées au mortier de chaux dans lequel on a incorporé de la brique pilée.

Elle contenait une quinzaine d'objets très intéressants :

- une petite lampe en bronze moulé, à volutes, du I^{er} s. après J.-C.;
- deux stylets, l'un en bronze, le second en fer;
- quatre beaux lachrymatoires en verre, intacts, théoriquement destinés à recevoir les larmes des proches du défunt, en réalité contenant du parfum que l'on jetait sur le corps;
- une plaquette noire d'un matériau comparable à de l'ardoise, de forme trapézoïdale : tablette destinée à recevoir un onguent pour les yeux ou tablette à écrire après avoir été recouverte de cire;
- des vases et une coupe en terre;
- un récipient en verre genre saladier;
- une belle coupe en bronze d'un diamètre de 28 centimètres et d'une hauteur de 7,50 centimètres;
- une patère (petite poêle) en bronze portant dans un cartouche la marque du bronzier;

La coupe et la patère ainsi que la lampe votive de la tombe 1 proviennent d'un atelier spécialisé dans le travail du bronze.

LA TOMBE 3

La tombe 3 est également un bassin accolé au précédent. Son mobilier, plus pauvre est constitué par :

- deux lachrymatoires, un col de vase en verre;
- une pièce de monnaie non classée, probablement du I^{er} s. après j.-C.

LA TOMBE 4

La tombe 4 de construction identique aux précédentes, mais de plan carré; son mobilier :

- une grande urne cinéraire en verre destinée primitivement à conserver des aliments, d'une contenance de 5,25 litres;
- un denier en argent de Vespasien (69-79) très bien conservé;
- une tige ouvragée, en bronze, du genre fléau de balance.

LA TOMBE 5

La tombe 5 de même facture que la 2 mais de dimensions légèrement plus grandes n'a livré qu'un fond de balsamaire en terre cuite et des débris de poteries.

Il est très probable que cette tombe avait été déjà visitée. Elle ne présente aucune trace de cendres. Les tessons retrouvés n'étaient pas à leur place primitive; de plus l'extrême pauvreté de mobilier renforce notre hypothèse.



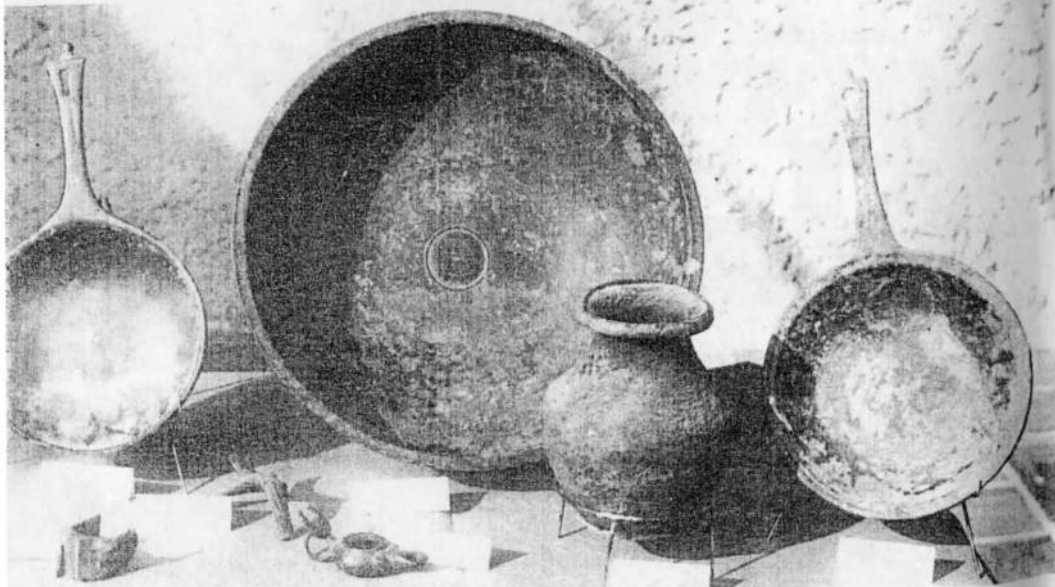
Les vases en verre de la nécropole.

LA TOMBE 6

Par contre la tombe 6 constitue un véritable petit musée de mobilier funéraire que peut livrer une sépulture de notre région.

Elle se présente sous l'aspect d'un bassin cubique à proximité de la tombe 2. Le côté mesure 0,60 m et les parois 0,15 m d'épaisseur. L'inventaire de son contenu coupa le souffle aux nombreux curieux qui assistaient à sa découverte. En effet, elle contenait plus de 35 objets différents. Le relevé complet serait un peu long, signalons :

- une urne cinéraire en verre (diamètre: 10,5 cm), contenant des os calcinés,
- une assiette en verre de 17 cm de diamètre,
- une bague en étain se trouvait dans l'urne,
- une cuillère à fard en argent,
- un lacrymatoire et une carafe en verre,
- un "encrier" en céramique sigillée de la Gaule méridionale (1er s.),
- une cruche, une oenochoé, un balsamaire en terre,
- une lampe à huile à volutes du 1er s.,
- une patère en bronze semblable à celle de la tombe 2,
- un "strigille" en fer (sorte de raclor de sueur),
- une hache en fer (outil de vigneron !),
- 18 jetons et la moitié d'un autre : dés de jeu ou jetons hémisphériques en os, pâte de verre, calcaire.



Des objets en bronze de la nécropole.

R

LA TOMBE 7

La tombe 7, marquée par un fond d'amphore en terre (diamètre r 58 cm) ne renfermait qu'une monnaie de bronze. Comme la tombe 5 sa voisine, elle a probablement été fouillée antérieurement. On est en droit de supposer que ce fond d'amphore constituait l'urne funéraire de la tombe 5.

Avec les trois dernières tombes nous entrons dans un nouveau mode d'ensevelissement : l'inhumation.

LA TOMBE 8

C'est le cadavre lui-même qui est déposé dans une sorte de sarcophage construit le plus souvent; mais il arrive comme pour la tombe 8 que le mort soit déposé à même le sol, une tuile plate plantée verticalement à chaque extrémité pour délimiter l'espace sépulcral, tandis qu'une troisième tuile appuyée contre la première, protège la tête.

Le mobilier se résume en un petit vase ainsi qu'à une coupe en céramique de facture assez tardive.

LA TOMBE 9

Dans la tombe 9, le mort est déposé également directement sur le sol dans un espace rectangulaire délimité par des pierres brutes.

LA TOMBE 10

La tombe 10Q est plus soignée. Elle affecte la forme d'un coffre de 1,70 m sur 0,50 m, constitué de dalles grossières jointoyées au mortier de chaux. Si couvercle il y avait, il n'en est demeuré qu'une grande dalle protégeant la partie supérieure du corps et une autre aux pieds.

Le squelette mesure 1,50 m et pourrait être celui d'une femme ensevelie dans un "péplum", d'après la position des bras : le gauche replié sur le ventre, le droit reposant sur la hanche. Il n'a pas été retrouvé d'agrafe de suaire permettant de confirmer cette assertion. Les jambes allongées, la tête légèrement tournée à droite a été déformée par la masse de terre à moins qu'il ne s'agisse d'une mort accidentelle. Le crâne est disloqué mais les dents sont bien conservées.

Bien que relativement restreint, le mobilier funéraire possède un intérêt certain. Six objets accompagnaient le gisant:

- une calotte de louche ou "sympilum" en fer,
- une petite cruche, un bol et une assiette en terre d'époque tardive,
- l'objet le plus digne d'attention est un petit bracelet en bronze;

Il est formé d'une mince bande de métal d'une longueur développée de 17 cm et de 0,4 cm de large. Le décor est formé de petits chevrons incisés sur le bronze, à froid. Un petit

clou en bronze, riveté, ferme le bracelet qui a ainsi un diamètre de 5,5 cm. La personne qui le portait avait un poignet plutôt menu à moins que ce ne fût une adolescente, si l'on se rappelle la longueur du squelette. Il nous est parvenu dans un excellent état de conservation. Malheureusement, il n'a pu être enlevé qu'après trois semaines de grosses intempéries.

La municipalité de Bagnols ayant manifesté le souhait de voir cette tombe reconstituée dans la nouvelle salle d'archéologie, on s'est préoccupé de son déplacement. Alors, s'est posé le problème du "démontage" et de l'acheminement sans tout bouleverser.

Là, il faut mentionner, à toute fin utile, un procédé inédit, inventé par M. Briand, employé aux fouilles. Il eut l'idée, après avoir sectionné la tombe en trois tronçons, de l'arroser avec de l'eau qui en se congelant fixa le squelette aux blocs de pierre. Il faut ajouter que la température ambiante était de 8° au-dessous de zéro ! Le transfert immédiat au musée ne posa aucune difficulté. Il est évident que cette "recette" n'est guère possible, en temps ordinaire où les fouilles ont plutôt lieu en été !

LE NYMPHÉE

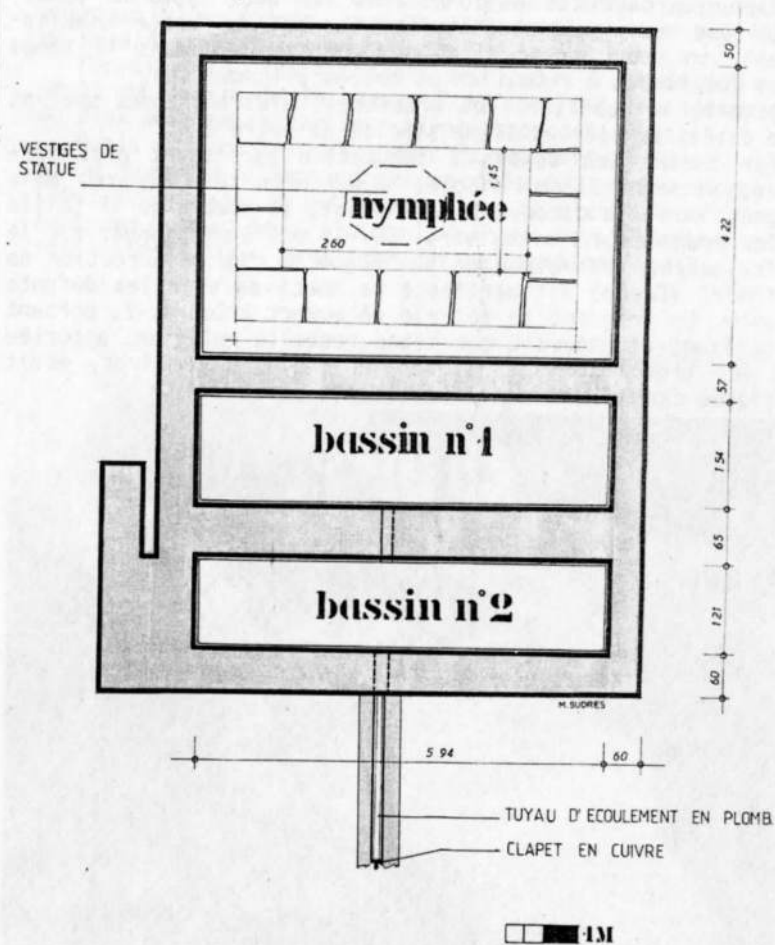
Une étude de la nécropole nous paraît incomplète si l'on n'y associe pas le nymphée complétant "l'enclos funéraire".

A proximité des tombes, nous avons dégagé un petit ensemble de constructions. Au nord, une terrasse bordée par un mur, délimite un soubassement portant un petit péristyle au milieu duquel on distingue un espace octogonal, destiné à recevoir une statue de grande taille, en grès, dont on a retrouvé deux fragments : un poignet et des doigts enserrant une sorte d'éventail. Une demi-colonne portant un chapiteau cruciforme était tombée dans le bassin 1. Des fragments de sculptures : moulures et deux antéfixes provenant de la décoration d'angles de toiture permettent de penser qu'il y avait en ce lieu un "fanum" ou petit temple dédié à une divinité tutélaire des défunts.

Au sud de cette terrasse se succèdent deux bassins en dénivellement l'un par rapport à l'autre, reliés par une canalisation formée d'un tuyau de plomb. L'écoulement au sud du deuxième bassin est assuré par un autre tuyau en plomb de deux mètres de long, posé dans une tranchée maçonnée. Un clapet en laiton, d'une facture très soignée, pouvant être condamné termine la canalisation.

Dans les bassins on a recueilli de nombreux fragments de céramique des deux premiers siècles de notre ère, de lampes en argile de style "africain", des vases en verre, de clous, etc. Un peu à l'écart des bassins, on a trouvé la partie supérieure d'une amphore portant les lettres E.M.I.N.A.

LA NYMPHÉE DE COURAC et les bassins



L'ensemble nymphée-bassins couvre une superficie de 54 m².

Les parents des défunts avaient l'habitude de se retrouver autour de la tombe de leurs proches disparus pour en perpétuer la mémoire, comme cela se pratique encore de nos jours en diverses contrées du monde méditerranéen.

Ainsi notre nécropole se situait-elle à l'image de la lointaine métropole romaine.

LA DATATION DE LA NÉCROPOLE

Bien que chez les Gallo-Romains les deux types de sépultures que nous venons d'étudier fussent en usage simultanément, on peut penser à un certain décalage dans le temps entre les tombes à crémation et celles à inhumation.

D'après le mobilier, les premières, plus anciennes peuvent être datées aux I^{er} et II^{ème} siècles de notre ère.

Par contre les tombes à inhumation paraissent plus tardives, vers le III^{ème} siècle, sinon plus tard encore. Mais d'après la villa découverte à l'ouest, il semble qu'il faille se fixer une date limite, vers 250. Il est à mentionner que le Christianisme, en raison de son dogme de "La Résurrection de la Chair" (Credo) ait manifesté le souci de voir les défunts inhumés. Un fragment de poterie découvert à Courac-2, portant un chrisme, attesterait que cette nouvelle religion, apportée par des négociants massaliotes ou des missionnaires, était pratiquée dans notre région vers cette époque.



Un détail de sculpture.
Nymphée de Courac.

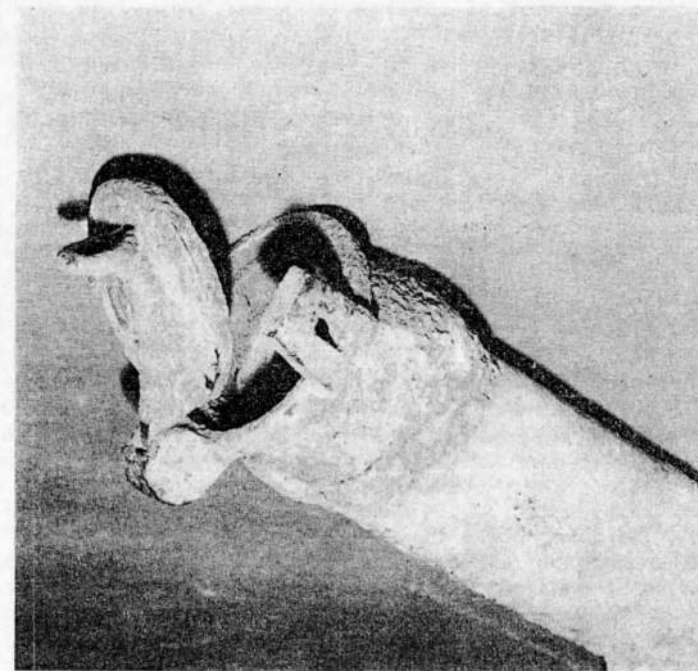
QUI ÉTAIENT CES GENS ? QUELS NOMS PORTAIENT-ILS ?

Ces questions sont plus difficiles à résoudre actuellement. Les tombes à incinération semblent être celles de gens d'une certaine condition, aisés, bien que l'on n'ait point trouvé de bijoux en métal précieux, si ce n'est quelques monnaies et la cuiller en argent. Ce furent sans doute des propriétaires terriens, témoin cet outil de vigneron de la tombe 6 (ascia ?). Le "strigille" indique que l'on prenait des bains ou que l'on pratiquait les sports. Les dés marqués témoignent que les jeux de hasard étaient connus.

Par ailleurs, les occupants des tombes à inhumation paraissent, en raison de la pauvreté du mobilier les accompagnant, de plus modeste extraction. Simple supposition !

Quels étaient les patronymes de ces morts ?

Un fragment d'amphore trouvé près du nymphée porte gravé E.M.I.N.A., mais il est douteux que ce soit le nom d'un occupant des lieux, mais plutôt la marque d'un négociant en denrées alimentaires, peut-être fort éloigné de Courac.



Un clapet de canalisation.
Nymphée de Courac.

Plus intéressante est la découverte d'une stèle en grès, à 300 m de la nécropole. L'inscription en partie effacée, laisse apparaître le nom : M T I A B I O N I S.

Des stèles ou cippes funéraires ont été trouvés en grand nombre dans la vallée de la Tave. Malheureusement, l'inventaire en est fort ancien et incomplet et de plus leur origine très précise a été perdue. Ils gisent maintenant dans divers musées de la région.

Le terroir de Tresques en a fourni une vingtaine au moins.

Bornons-nous, pour satisfaire un peu notre curiosité, à signaler que les environs immédiats de la nécropole ont été

habités par :

- Catalia SERVATA qui était mariée à OPPIUS dont elle a eu un fils SEVERIANUS,
- CRASSIA (ou CRAXIA) SEVERILLA était d'origine celtique,
- FRONTINIA SERVATA était la fille de GAIUS FRONTINIUS SERVATUS et SECUNDINA
- TITUS VARENIUS SEVERUS dédie une stèle aux Mânes de son "épouse très chère" morte à l'âge de 35 ans 7 mois 12 jours (quelle précision !)
- JULIUS SECUNDINUS fils de SECUNDUS
- MATUTINUS "compagnon plein de bonté" de PLACIDA
- GAIUS FRONTINIUS et ses fils SECUNDINUS et SECUNDUS ont "élevé cette stèle aux Mânes de leur "excellente mère" SECUNDINA fille de PATERNUS; ici nous rencontrons 3 générations d'une famille.

Parfois le surnom (ou dirions-nous aujourd'hui le prénom) passe à la fille: SECUNDIUS... SECUNDIA, ou celui de la mère au fils: QUINTILLA... QUINTINUS, etc.

On pourrait ainsi poursuivre pendant des pages, ce qui lasserait nombre de lecteurs !

Les stèles ont disparu assez vite en raison de leur situation, les enclos funéraires devenant d'excellents terrains de cultures travaillés plus profondément depuis un siècle grâce aux engins de plus en plus mécanisés.

Terminons par ces simples mots: des millénaires les plus reculés, tout au long de son histoire, l'humanité a voulu marquer son respect, son attachement à ses morts, les aidant par des offrandes dans le dernier voyage... vers le paradis perdu!

Le mobilier funéraire de la nécropole est présenté dans les salles du nouveau musée d'archéologie de Bagnols.



LE LOGEMENT DES TROUPES A TRESQUES SOUS L'ANCIEN REGIME

par Michel COINTAT,
Ancien Ministre, Député.

Au XVII^e s. et au XVIII^e s., le logement des troupes royales était une véritable calamité pour les habitants d'un bourg rural. Certes, la levée de la taille, qui dans le Languedoc avait au moins le mérite d'être un impôt unique à la fois royal, provincial et communal, constituait un drame permanent. Certes, les caprices climatiques (gelées, inondations, sécheresse), avec le système de l'assolement biennal, entraînaient des disettes avec leur cortège de misères et de souffrances. Il y avait bien aussi, de loin en loin, le spectre épouvantable de la peste, ou le danger, en fait assez rare, d'un loup enragé; mais l'arrivée intempestive, en temps de paix, d'une compagnie de soldats ou d'un escadron de cavalerie, engendrait presque toujours la crainte, la terreur ou la colère.

Tresques, campé sur son piton de grès, se trouvait au carrefour d'anciennes voies romaines : le grand chemin royal de Lyon à Nîmes, le chemin appelé encore "*Carrerras se*" reliant le port de l'Ardoise à Alès et le chemin menant de Bagnols à Uzès, chef-lieu du diocèse et résidence du sub-délégué de l'intendant du Languedoc.

La paroisse avait donc été classée comme lieu "d'étape" alternativement avec les communautés voisines de Connaux et de Gaujac. En 1623, Richelieu avait défini quatre grandes lignes d'étapes dans le royaume et Louvois dressera la carte des étapes suivant un maillage de l'ordre de 30 km.

Les soldats et les cavaliers couchaient souvent à la belle étoile et le logement était simple. Un champ en jachère suffisait. Mais ce n'était pas toujours le cas, notamment pour les officiers. Le drame résidait dans la fourniture des "subsistances" pour les hommes et les chevaux.

Dans un pays pauvre comme Tresques, où les maigres récoltes de blé "touzelle", d'orge "poumoulé" et de "mescle", sorte de méteil, couvraient à peine les besoins des habitants, le passage des troupes royales prenait l'allure d'une catastrophe.

En fait l'inconvénient était triple : stocks alimentaires et fourrages insuffisants, indemnités royales toujours payées avec retard et dommages causés par les soldats.

Les soldats du roi n'avaient pas une excellente réputation: gare au basse-cour, aux celliers et... aux filles.

Le XVII^e s. a été pour notre village le siècle des militaires. De 1626 à 1629, c'est l'effervescence huguenote, les incartades de Rohan se terminant par la grâce d'Al ai s. En 1631-1632, la région est agitée par la révolte de Montmorency, baron de Bagnols, qui sera décapité à Toulouse. La tension entre les catholiques et les protestants est constante.

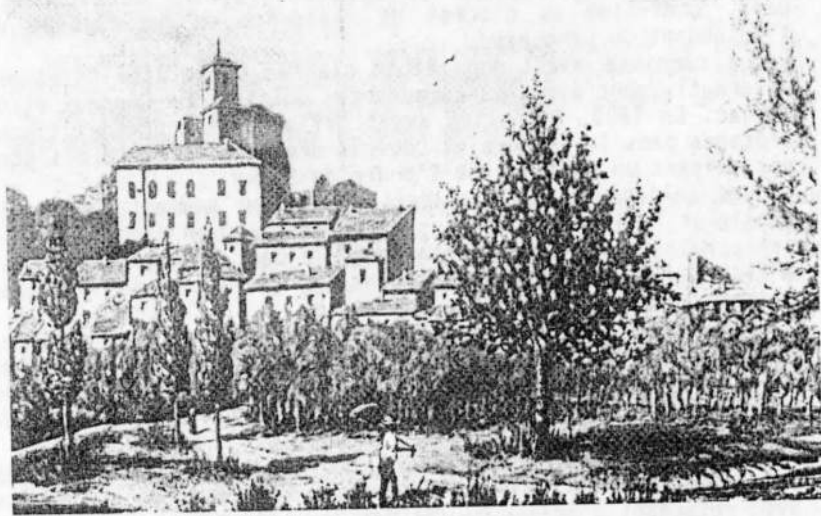
De temps en temps, ponctuellement, c'est la fronde contre les impôts. En 1670, Antoine du Roure mène la Révolte du Vivarais. De 1702 à 1704, les camisards soulèvent les Cévennes.

L'armée passait constamment sur la route royale de Lyon à Nîmes et s'arrêtait à Tresques, à Connaux et à Gaujac.

Quand Louis XIII a couché à Tresques en 1632, la requête présentée par les habitants a été de demander le transfert de l'étape à Laudun. Ce qui fut fait pendant quelques années. Laudun étant à 5 km de la route, les militaires répugnaient à faire un crochet de quelques kilomètres et, très vite, Tresques est redevenu gîte d'étape.

Il suffisait que quelques compagnies stationnent plusieurs semaines pour compromettre l'approvisionnement alimentaire de la région. Les doléances sont donc nombreuses à ce sujet.

Les consuls délivraient des billets de logement. Les habitants logeaient et nourrissaient. Les billets permettaient de toucher une indemnité.



Tresques en 1875.
(Huile par C. Lavialle - Collection de l'auteur)

En principe, les capitaines devaient payer ce que l'on appelait *"la solde du Roi"* suivant un barème fixé par l'intendant du Languedoc¹. En 1664, la redevance est de 15 sols par jour pour un cavalier et de 5 sols pour un fantassin.

Les officiers ne payaient pratiquement jamais sur place. Aussi, les consuls demandaient à la communauté l'autorisation d'emprunter pour avancer l'argent et indemniser les habitants le plus rapidement possible.

Toutefois, la province, pays d'Etats, consentait un effort considérable et, en définitive, même si le délai du remboursement atteignait un an, les Tresquois n'avaient pas toujours raison de se plaindre.

En février 1664, le Sieur de Cornet, syndic provincial du diocèse d'Uzès, vient à Tresques pour payer, en plus de la *"solde du Roi"*, 35 sols par fantassin et en outre *"payant les capitaines pour 10 places, les lieutenants pour six et enseigne pour quatre, le sergent pour deux"*.²

En 1639, la commune touche de la province 195 livres pour le logement des soldats.¹

Le 4 mars 1640, le conseil des habitants charge le premier consul d'aller à Uzès et à Nîmes négocier le remboursement des frais pour *"le logement fait aud. lieu ces jours passés des sept compagnies du régiment du sieur de La Tour"*. Un autre régiment a logé à Tresques en juin 1640 et une nouvelle transaction est engagée.¹

En 1661, le diocèse d'Uzès (c'est-à-dire le représentant de la province pour le diocèse) doit *"certaines sommes pour la souffrance des gens de guerre"*⁵ et la commune profite de la session pour *"la tenue de Vassiette"* en envoyant un député afin de se faire rembourser.

Les années 1664 et 1665 sont particulièrement pénibles pour le stationnement des troupes. Dans la seule année 1664, seize délibérations sont consacrées à ce seul problème.

Tout d'abord, Tresques a supporté *"lestappes"* pendant l'année 1663 *"quy a ruyné party des habitants"*⁶. Il serait normal qu'en 1664, et suivant la coutume, Gaujac et Connaux prennent le relais. Le chirurgien Pierre Coutelle est député à Pézenas où se tiennent les Etats du Languedoc pour obtenir le changement de l'étape. Sa mission a été un échec et les régiments vont se succéder à cadence accélérée.

Vers le 3 janvier arrivent deux compagnies du régiment royal d'infanterie, deux compagnies du régiment de la Reine mère, et deux compagnies du régiment de l'Allier;

vers le 10 janvier, six autres compagnies stationnent à Tresques, dont quatre compagnies d'infanterie de Passât le Bousquet (?) et Saint Just de Normandie, ayant pour colonel de Montpezat, 96 cavaliers du Sieur Verne-Boucaud, et 61 cavaliers du Chevalier de Fourilhes;

le 21 janvier, trois compagnies de chevaux-légers, celles de Condé, le Coste et Saint-Loup, au total 129 cavaliers

s'installent sur le terroir ainsi que la compagnie d'infanterie de Combefranche de Normandie.

Devant cette affluence de soldats, *"la plupart desd. habitons dud: lieu n'ont ny argent, ny vivre, ny fourages pour leur pouvoir fournir les subsistances"*.⁷ Une première indemnité sera versée quelques jours plus tard par la province.

Au total, ces troupes obligent les consuls à emprunter 705 livres. Les habitants seront remboursés de 1301 livres 5 sols, ce qui n'est pas si mal.⁹

Le 4 mai 1664, un nouveau régiment passe à Tresques et provoque une bagarre avec les jeunes Tresquois.⁹

Tresques souffre encore l'étape en 1665. Le 10 avril, on a logé deux compagnies d'infanterie et *"il en doit encore passer davantage"*.¹⁰ Le 9 juin suivant, la commune prend une délibération audacieuse devant la menace du passage de deux régiments d'infanterie de 20 compagnies chacun.

"Qu'il y a sujet d'appréhender de grands malheures et de grandes pertes pour les pauvres habitants, principalement dans la saison où nous sommes. Toutes les maisons sont pleines de vers à soyés qu'y travaillent à faire leurs couquons, et que ce seroit un grand solagement pour lesd. habitans sy on pouvoit traiter avec les gens de guerre pour faire en sorte qu'ils logeassent ailleurs en leur baillant quelque somme d'argent quy ne feut pas excessive".

L'inquiétude était d'autant plus grande que, les jours précédents, Tresques avait logé la compagnie de M. de Chappe et celle de M. de la Fare.

L'assemblée vote un emprunt de 350 livres pour traiter avec les officiers. La négociation a dû réussir puisqu'on n'entend plus parler de rien. A moins que les deux régiments ne soient pas passés par Tresques?

Fin 1670, l'escadron de St-Etienne, venant d'Alès, doit loger à Tresques¹¹. Enfin le 4 décembre 1670, les soixante hommes de la compagnie de M. Cappon du régiment d'infanterie de Castelnaudavaient s'arrêter à Tresques. Le capitaine accepte de ne pas loger si on *luy* donne les 12 sols prévus par la province pour chaque soldat.

Le conseil des habitants est d'accord et vote 44 livres, mais il n'oublie pas d'en demander le remboursement à la province. Il a tout de même fallu que la compagnie loge quelque part (?).

Au XVIII. s., le calme règne dans la province et pratiquement il n'y a pas d'étape à Tresques. Cela ne veut pas dire pour autant que le village ne devait pas contribuer aux charges militaires du royaume.

En effet, il n'y a pas que les obligations de "l'étape".

Pendant la drôle de guerre, quand les catholiques se battaient entre eux, après avoir maté la révolte protestante, les Tresquois, qui avaient subi les pillages des huguenots en 1577 et qui ensuite, mal conseillés par les liqueurs, avaient subi

en 1586 les rigueurs du roi, se tinrent dans une neutralité totale. Le résultat est qu'ils durent payer dans tous les cas.

Après la grâce d'Alès (1629), le roi ordonne la destruction des murailles de Nîmes. Le commissaire royal de Candiat obligea la communauté à envoyer les habitants *"pour tumber et abattre la part"* assignée à Tresques *"aux dépens de la communauté"*.¹²

Au même moment, 9 mai 1630, le village doit participer à l'entretien de la garnison de Bagnols, commandée par de Roche-colombe, un ami de Henry de Montmorency, seigneur-baron de la ville, et qui se révolte avec Gaston d'Orléans contre le roi et surtout Richelieu (Journée des Dupes 10.11.1630). Il doit contribuer également à l'entretien de la compagnie des gendarmes de Ventadour qui est logée à Bagnols.

Les consuls empruntent 300 livres pour faire face à ces participations.



Un chasseur en 1743.

Le 25 mai de la même année¹³, le régiment du Marquis de Mirepoix stationne à St-Pons-1a-Calm et Cavillargues. Tresques fournit 1059 pains et 16 onces "entre les plus blancs", 794 livres de chair de boeuf et pourceau, 794 "pots de vin", 1437 livres de foin et "six vingt boisseaux avoyne", le coût est de 400 livres.

Ils envoient à l'automne huit quintaux de pain à Montmorcency dont la compagnie de chevaux-légers est logée à Laudun.^{1**}

Le seul bénéficiaire que Tresques retirera de ces troubles sera la visite du roi Louis XIII pendant la fête votive de septembre 1632¹⁵. Il donnera 13 sous de gratification à chacun des jeunes gens et transférera l'étape à Laudun (au moins pendant deux ans°.

Le 3 février 1642, Pierre Pécol de Caderousse promet aux consuls de conduire à Narbonne une mule qui doit "estre fourni pour aller porter des munitions de guerre pour le service du roy en l'armée de la plaine de Roussillon!". Il touche 18 livres par mois. Il part pour au moins trois mois.

En 1704, l'intendant de Basville ordonne de "dresser un estact des fusils, bayonnettes, ceinturons et fournissement quy manquent et de ceux quy doibvent estre accomodés"²⁶

Louis de Vivet, Sieur de Servezan, est chargé par la commune d'organiser une "compagnie de bourgeoisie" pour la défense du village. Il n'y en avait pas et Tresques se hâtait avec lenteur.

Un emprunt de 480 livres est voté pour l'armement de cette compagnie.

La milice comprend 32 soldats et Louis de Servezan prête la somme au taux de 5%.¹⁷

Mais ce n'est pas tout. Le village de Tresques, comme tous les autres, est périodiquement obligé de fournir un contingent de soldats pour les armées du roi, tandis que le seigneur participe aux frais du ban et de l'arrière ban en cas de besoin.

Avant de partir, les jeunes appelés font leur testament et répartissent leurs biens en cas de disparition.

Le 14 juin 1639, Jean Peyrier, "s'en allant à la guerre au service du roi", désigne sa femme comme légataire universelle.

Le 25 mai 1640, Anne Bastide, fils de l'ancien régent de Tresques, "s'en allant à la guerre" donne 100 livres à chacun de ses deux fils et, en cas de mort, à son beau-frère J.B. Dupuy.

De même, le 29 novembre 1641, Jacques Coste laisse tout à sa nièce Isabeau Coste.

Pierre Bondurand, le 20 juin 1665, part à la guerre dans le régiment de Normandie avec Jean Raoux de Saint-Paul-lès-Connaux. Ils donnent tous leurs biens à leur famille. Il s'agit de donations et non de testaments.

Pour André Rabier, "s'en allant à la guerre au service du Roy dans le régiment du prince Praslin et compagnie du Sr May et, capitaine dans led. régiment" les dispositions sont ²⁰

différentes. Il donne une propriété à son beau-frère. Il garde "les fruits de sa vie durant et la somme de dix livres" (mar 1668)-.

Au XVIIIe s., ils se contentent de donner des procurations. Le 17 janvier 1755, Jean Bourdanove, originaire de Saint-Quentin-1a-Poterie, "soldat dans le régiment de Bourbon infanterie", donne tous pouvoirs à sa femme pour gouverner leurs affaires et biens et pour marier au mieux leurs trois enfants.

Pierre Melle, le 27 février 1761, "soldat dans le régiment de Cambis, compagnie Dumont" avant de partir fait de sa soeur Marianne le procureur de ses biens.

Comme tous les villages, Tresques apporte sa contribution pour l'équipement de l'armée.

En 1732¹⁸, le commissaire des guerres, Lenoir de Maubuisson, ordonne à la commune de porter à Saint-Victor-la-Coste, 4 châlits ou 12 bancs au choix, 4 paillasses, 4 matelas, 4 traversins, 4 couvertures de laine et 4 paires de draps pour les soldats du marquis de la Fare.



Garde française vers 1750

La contribution la plus fréquente est l'envoi de mulets "pour le convoi de l'armée du Roy" avec les muletiers nécessaires. C'est le cas en 1727, mais les Tresquois n'ont pas de chance, le mulet est mort¹⁹. En 1744, lors de la guerre de succession d'Autriche (1740-1748), Tresques est obligé d'envoyer à Pont-Saint-Esprit, 3 mules harnachées, mais partage les frais du muletier avec deux autres communes.

La charge financière était importante : une mule équipée coûtait 174 livres²⁰ non compris les intérêts :

129 livres	pour l'achat de la mule	
22 1.18 s.	pour les harnais	
4 1.15 s.	pour le ferrage et divers	
9 1.	pour trois voyages du Consul	au Saint-Esprit
4 1.	pour le P.V. de réception	de la mule
5 1.	pour le P.V. d'emprunt de	la somme nécessaire

174 LIT??

En résumé les relations de Tresques avec l'armée sont de trois ordres quelle que soit l'époque : assurer le logement des troupes de passage, participer à l'intendance militaire dans les cas graves et fournir de temps en temps quelques soldats.

A certains moments, le village organise sa propre milice, mais l'enthousiasme n'était guère délirant, sauf pour tirer quelques coups de mousquets en l'honneur du seigneur de retour au château.²¹



NOTES

- 1 - Par exemple : ordonnance du 16 janvier 1664.
- 2 - Délibération du 24 février 1664.
- 3 - Délibération du 29 octobre 1639.
- 4 - Délibération du 2 décembre 1640.
- 5 - Délibération du 8 mai 1661.
- 6 - Délibération du 6 janvier 1664.
- 7 - Délibération du 10 février 1664.
- 8 - Délibération du 28 novembre 1665.
- 9 - Voir Michel Cointat - Tresques en Languedoc (chapitre "Les échos de la fontaine") - Paris 1979.
- 10 - Délibération du 12 avril 1665.
- 11 - Délibération du 7 novembre 1670.
- 12 - Délibération du 9 mai 1630.
- 13 - Délibération du 22 mai 1630.
- 14 - Délibération du 19 novembre 1630.
- 15 - Délibération du 16 septembre 1632.
- 16 - Délibération du 28 septembre 1704.
- 17 - Obligation du 26 octobre 1704 et délibération du 4 janvier 1705.
- 18 - Délibération du 30 novembre 1732.
- 19 - Délibération du 12 octobre 1727.
- 20 - Délibération du 10 août 1744.
- 21 - Cette étude a été réalisée à partir des archives départementales (Fonds des notaires de Tresques) et des archives communales.

LE'MINUIT, CHRETIENS'

par l'Abbé René DURIEU,
Curé de Roquemaure

CANTIQUÉ

DE

N O È L

avec Acc' d'U' J'U'U' J'U'U' U'U' n'U'U' libitum

Paroles de M. Cappean de Roquemaure,

J'ttx r/t musique: f ce/npoxe tx/WM/n enl /wurMufamt

■ XO A

Emely Lauroy

par son ami

ADOLPHE ADAM.

Le "Minuit, Chrétiens" a rendu célèbre l'auteur de ses paroles: Mathieu Placide Cappeau, mais ne figure pas dans les oeuvres d'Adolphe Adam, l'auteur de la mélodie. Chant populaire de Noël, il a été chanté dans de nombreuses églises du monde et traduit en différentes langues, mais c'est dans l'église de Roquemaure qu'il a été chanté pour la première fois, pour les fêtes de Noël, en 1847.

UN PEU D'HISTOIRE DE FRANCE,,,

Le XIXe siècle est né dans les secousses et les espérances de la Révolution. L'Empire de Napoléon Ier, la Restauration puis Napoléon III ont mis en sommeil toutes ces espérances. La Commune les fait re fleurir. La France est divisée. De nouvelles idées traversent le peuple tantôt révolté, tantôt soumis. Placide Cappeau refuse de courber l'échine devant le Pouvoir Absolu, et le "Minuit, Chrétiens" porte la trace de ces espérances. Il est le chant d'un homme et le chant d'une époque.

... ET DE ROQUEMAURE.

En ces années, on construisait sur le Rhône, en direction d'Orange, un pont que les bombardements de la dernière guerre ont détruit et dont on remarque l'amorce sur la rive droite du fleuve. La femme de l'ingénieur, M. Laurey, avait été l'élève d'Adolphe Adam, au Conservatoire National de Paris. Adam était surtout un mélodiste, élève de M. Boieldieu. Le P. Martin, directeur de la Société des Chanteurs de St-Eustache, dit d'Adam "qu'il était une bête à concours du Conservatoire, Prix de Rome et membre de l'institut". En 1847, on le supplie de prendre en mains la classe de composition du Conservatoire. Le nom de l'auteur de Gisèle figure dans un médaillon sur les plafonds dorés de l'Opéra Comique. Il figure aussi sur la partition du Minuit, Chrétiens, avec celui de Cappeau et de Mme Emily Laurey, chant pour laquelle "il a été expressément composé".

Il faudrait ajouter le nom de Mr l'Abbé Nicolas Petit Jean, curé de Roquemaure, qui au début décembre de 1847, demanda à Placide Cappeau de lui écrire un chant pour les prochaines fêtes. Nous aurions là, alors tous les noms de ceux qui furent à l'origine du "Minuit, Chrétiens".

PLACIDE CAPPEAU

Il naît à Roquemaure le 25 octobre 1808, fils d'un ouvrier tonnelier et petit propriétaire. Vers dix, treize ans, un accident de jeu avec le fils du patron de son père, le prive de l'avant-bras droit. En effet, en jouant avec un fusil chargé, son camarade le blesse gravement et c'est l'amputation. Le père profondément ennuyé de la responsabilité de son fils, propose à Placide Cappeau de prendre en charge ses études. Il les fit, très brillantes, d'abord en Avignon, où il se perfectionna dans le latin et le grec et ensuite à Paris, où il présenta sa thèse de Droit, en 1831.

Nous sommes au moment de la Renaissance provençale. Roumani 1 le, Reboul et un peu plus tard F. Mistral font école. Cappeau est fasciné par ce mouvement auquel il adhère rapide-

ment et Mistral deviendra pour lui un ami. A Paris il a connu Lamartine, avec lequel aussi, il se liera d'amitié et François Coppée. Mais à Paris, il a rencontré le grand courant socialiste de Proudhon, socialisme libéral et anti marxiste. Il retrouvera dans ce courant les grandes idées de la Révolution de 1789, pour laquelle il a une profonde vénération, car elle a été pour lui le glas du pouvoir absolu. Cappeau restera toute sa vie très marqué par ces idées. Adversaire du pouvoir absolu, il est contre tous les despotismes politiques et religieux. Il est ainsi contre l'abus de pouvoir de l'Eglise et de ses attaches avec les grands et les puissants de ce monde, au point qu'il dit dans les notes d'un ouvrage, que Jésus, s'il revenait, ne reconnaîtrait pas son Evangile, car dit-il, le rédempteur est venu sauver le peuple des inégalités et injustices. S'il a été accusé de franc-maçonnerie, ce qui est totalement inexact, il l'a été du fait d'un anticléricalisme virulent parfois, devant les abus de l'église, qu'il aurait aimé voir tout autre.

Placide Cappeau a eu une fille, Ady, qui mariée en 1884, avec un Roquemaurois, décédera en 1952. C'est elle qui a beaucoup parlé de son père, de sorte que l'on peut-encore aujourd'hui avoir des témoignages de première main. Décédé le 9 août 1877, inhumé religieusement, il repose dans le cimetière de son pays natal.



Photographie de Placide Cappeau

LE "MINUIT, CHRÉTIENS"

Placide Cappeau allait très souvent à Paris, pour ses affaires et peut-être pour y rencontrer une vie politique qui lui faisait défaut à Roquemaure. C'est au cours de l'un de ses voyages, particulièrement longs en diligence, qu'il composa le chant de Noël, que le curé de Roquemaure lui avait demandé.

Les côtes de Bourgogne inspirèrent le marchand de vin des côtes du Rhône. Il a raconté que c'est entre Mâcon et Dijon, que le 3 décembre 1847, il improvisa les paroles qu'il devait présenter à Adolphe Adam, dès le début de son séjour à Paris, afin que ce dernier ait le temps de trouver une mélodie.

Dans son poème "Le château de Roquemaure", il cite les paroles du Minuit, Chrétiens, dans le cadre du récit d'une Messe de minuit, à laquelle participent les héros du poème. Voici ce que Cappeau écrit lui-même, au sujet du Minuit, Chrétiens, dans les notes de l'ouvrage:

"Nous donnons les paroles telles qu'elles furent improvisées pour un service à rendre, sur la demande du curé de Roquemaure. Adam, obligé d'improviser, lui aussi la musique, nous fit réduire les paroles à ce qui a été publié, trouvant trois strophes suffisantes, et n'ayant pas le temps de changer le rythme de la quatrième. Mais dans le chant ainsi écourté, la composition littéraire est évidemment défectueuse, tant par la suppression de la troisième strophe, indispensable au sens du reste, que par la mutilation de la quatrième, qui ne répond plus à la largeur de l'inspiration première. Nous n'acceptons, comme auteur, que la version publiée ici.

"Adam qui appelait ce Noël: "la Marseillaise Religieuse", nous a souvent exprimé le désir de compléter tôt ou tard sa belle mélodie sur les premières paroles. La mort l'ayant empêché de réaliser ce projet, nous engageons les musiciens qui se sentiraient de force à lutter avec lui à le réaliser eux-mêmes. Nous n'avons point aliéné la propriété des paroles, dont l'éditeur n'a jamais eu aucun rapport avec nous; chacun pourrait donc s'en emparer avec notre consentement.

"Nous avons cru devoir modifier ce qui nous avait échappé au premier moment sur le péché originel, auquel nous ne croyons pas. Cette doctrine absurde ravalerait Dieu au-dessous du plus méchant des hommes. Nous admettons Jésus comme rédempteur, mais rédempteur des inégalités, des injustices, de l'esclavage et des oppressions de toutes sortes qui pesaient sur l'ancienne société, non d'un péché impossible qui répugne au plus simple bon sens."

Ainsi, la nuit de Noël 1847, dans la Collégiale de Roquemaure, Mme Emily Laurey, pour laquelle Adam l'avait composé, lança sous les voûtes le premier Minuit, Chrétiens, accompagnée à l'orgue, par son amie Mme Blairat. Et depuis, ce chant a acquis une telle popularité, qu'il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui viennent à la messe de minuit, surtout et quelques unes uniquement, pour "entendre chanter" le Minuit, Chrétiens.

LA FOI DE PLACIDE CAPPEAU

Placide Cappeau était croyant, mais refusait l'alliance du trône et de l'autel. Le témoignage de sa fille Ady, Mme Marin est formelle à ce sujet. Elle contait que, toute jeune son père lui faisait faire la prière avant de s'endormir. Elle protestait de toute son énergie, au dire de ceux qui l'ont connue et avec qui elle a longuement parlé de son père, lorsqu'elle lisait dans quelque revue, au temps de Noël, que son père était incroyant, voire même franc-maçon.

Mais il est vrai, que Cappeau ne pensait pas rencontrer Dieu à l'église, qu'il ne croyait pas nécessaire la pratique de la messe dominicale. Pour lui, Dieu était pour les petits, pour le peuple. Et lorsque en 1847, vers décembre, le curé de Roquemaure lui demande un chant pour Noël, il fera du Minuit, Chrétiens, sa profession de foi. "De notre foi que la lumière ardente, nous guide tous au berceau de l'Enfant" ! Il écrit dans les "Notes" du "Château de Roquemaure" : "Nous admettons Jésus comme rédempteur, mais rédempteur des inégalités, des injustices, de l'esclavage et de l'oppression de toute sorte qui pesaient sur l'ancienne société..."

Le troisième couplet, sur les quatre composés par Cappeau et qui n'a pas été mis en musique par Adam, et qui de ce fait n'est pas connu du public, exprime bien la pensée de son auteur :

De l'opulence il dédaigne les charmes
Toute hauteur s'abaisse devant Lui;
De l'infortune il vient sécher les larmes
Et du plus humble il veut être l'appui.

C'était là, le Dieu auquel il croyait. Mais n'est ce pas celui de l'Evangile et du Magnificat ?

"Il renverse les puissants de leur trône, il élève les humbles; il comble de biens les affamés et renvoie les riches les mains vides"

Pour Cappeau, la venue du Messie est un événement dans l'histoire de l'humanité. Dieu vient pour renouveler le monde, tout à fait dans la ligne de l'Apocalypse: "Le monde ancien s'en est allé... Voici que je fais toutes choses nouvelles". La version du quatrième couplet, celui-là connu, a été modifiée par Adam. Cappeau ne l'a pas approuvée; et il regrette la "mutilation de la quatrième strophe qui ne répond plus à la largeur de la première inspiration". La voici, telle que Cappeau l'écrivit, pour y apprécier la foi de Cappeau en Jésus:

Le vieux monde, à sa voix soudain se régénère
La Terre est libre et le ciel est ouvert.
L'homme dans son esclave a reconnu son frère
Et l'Amour vient unir ceux qu'enchaînait le fer.
Ah! laissons éclater notre reconnaissance...
Debout! Peuple debout! chante ta Délivrance,
Noël! Noël! Noël! chantons le Rédempteur!

Cappeau vivait sa foi à sa manière, dans le courant politique où il se sentait à l'aise. Peut-être sentait-il davantage l'Evangile dans son courant politique que dans une certaine pratique d'alors, où le Ministre des Cultes demandait à tous les évêques de France de faire chanter un "Te Deum" dans toutes les paroisses, le 15 août 1852, en actions de grâces pour la fête de l'Empereur. Cappeau ne s'y rendit certainement pas.

Tel est le "Minuit, Chrétiens". Nous avons puisé nombre de renseignements, soit dans le témoignage des personnes qui ont connu la fille de P. Cappeau, soit dans les documents de ses héritiers, soit encore dans les préfaces et notes de ces ouvrages. Il nous a paru intéressant, pour la vérité et pour l'histoire locale de transcrire tout ce que l'on peut savoir de véridique sur Cappeau et l'oeuvre qui nous concerne. Le reste est légende.

NOËL. ADAM.

1^{re} STROPHES.



LE "MINUIT, CHRETIENS"

Tel que P. Cappeau le décrit dans son poème "Le château " de Roquemaure".

Placidie est l'héroïne du récit poétique. Bruno Francoeur a donné son sang pour la sauver d'un mal implacable. A travers leurs chastes amours, P. Cappeau raconte la vie et l'histoire de Roquemaure.

Au chant Xème, nous sommes au moment de Noël:



LES MUTUELLES

DU MANS

Pierre POTDEFER

ASSUREUR CONSEIL

rue Georges Besson

30200 BAGNOLS

Tel. 89.51.6!

CAVE DES VIGNERONS'W

DE CHUSCLAN Sfti

VENTE EN VRAC ET BOUTEILLES DEÇU

VIN DE TABLE ET CÔTES DU RHÔNE

Ouvert tous les jours de 8h à 12h - 14h
à 18h30 sauf dimanche. Tel.(66)89.63.03

MATERIEL DE BUREAUX

PAPETERIE COURRIOL

TIRAGES DE PLANS - PHOTOCOPIES

6, avenue Léon Blum

30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

Tel.. (66) 89.56-18

TOUS PRODUITS
AGRICILES - POTERIE
FLEURS

EMILE BACUZZI

NÉGOCIANT

cour de la Gare

30200 BAGNOLS

Tel. Magasin(Gare)89.92.99

N°1

- Les commerces étrusque et grec dans les vallées de la Cèze et de la Tave.
- La coiffure féminine romaine d'après les monnaies.
- Enfants trouvés, enfants abandonnés (1789-1815).

N°2

- La chanson des magnans.
- L'expansion de la réforme protestante dans le diocèse d'Uzès au XVIIIe siècle.
- Un village protohistorique :
Les Barbres à Saint-Laurent-de-Carnols.
- L'ermitage de Mayran à Saint-Victor-la-Coste.

N°3

- Les Hypogées de Bernon.
- L'atelier d'amphores gallo-romaines de Bouyas.
- L'expansion du protestantisme dans le diocèse d'Uzès.

N°A

- La circulation monétaire antique entre Cèze et Tave.
- Le prix de la chicane au XVIIIe siècle.
- Quelques capitaines huguenots de l'Uzège.
- Le gland dans l'économie méridionale.
- Le château de Gicon.

EN SUPPLEMENT DANS CHAQUE NUMERO

- Des documents archéologiques.
- L'historique des fouilles de Gaujac.
- Courrier des lecteurs.



BULLETIN D'ABONNEMENT

M

ADRESSE

.....
.....

s'abonne pour l'année 1983 à RHODANIE pour la somme de 60 F.

Abonnement de soutien : 100 F.

Règlement joint, en espèces, chèque bancaire ou postal à l'ordre de S.E.C.A.B.R.-Revue.

A remettre à un membre de la S.E.C.A.B.R. ou à adresser à :

Monsieur Pierre THIENARD
19, chemin du Moulin de la Tour
30200 Bagnols-sur-Cèze

Tél. 89.81.47

RHODANIE

<p>JARDINERIE CONSEIL ETS PERRET</p> <p>Avenue de l'Europe BAGNOLS-SUR-CEZE</p>	<p><i>Agence ^772ercia</i></p> <hr/> <p>TOUTES ASSURANCES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES A. COM M ERCIAL-ES</p> <hr/> <p>42. AVENUE DE NIMES - 30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE</p> <p>BOITE POSTALE 35 - TÉLÉPHONE : (66) 89.55 08</p>
---	--

 <p>PARIS PHOTO</p> <p>LOUIS-PAUL BADET</p> <p>9, rue de la République 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE Tél. 89.52.76</p>

<p>LES VINS DU SABLIER</p> <p>EN DIRECT DE LA PROPRIETE - VINS EN VRAC ET EN BOUTEILLES</p> <p>15, av. d'Europe 30200 BAGNOLS/CEZE</p>

<p>MICHEL MAZEL ASSURANCES UAP</p> <p>48, Av. Léon Blum 30200 BAGNOLS/CEZE CEDEX</p>

<p><i>Mercerie</i></p> <p>X JAUD</p>

<p>MENUISERIE F. BORDAS</p> <p>INSTALLATIONS DE :</p> <p>Magasins - Villas Lotissements Cuisines- Escaliers</p> <p>Rte d'Avignon-Quartier de l'Euze 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE Tél. : (66) 89.55.58</p>
--

<p>STE CHARMASSON</p> <p>CONSTRUCTIONS METALLIQUES</p> <p>BAGNOLS-SUR-CÈZE 30200</p> <p>Tél. 89.54.41</p>
--

* * *

Quand la cloche sonna minuit.
Au dernier coup, comme une étoile
Qui se lève, écartant son voile,
Placidie un peu lentement
Commence avec un grave accent:

* * *

"Minuit!... Chrétiens, c'est l'heure solennelle
Où dans l'heureux Bethléem vint au jour
Le messager de la "bonne nouvelle",
Qui fit des lois de sang la loi d'amour!
Le monde entier tressaille d'espérance
A cette nuit qui lui donne un sauveur:
Peuple, à genoux! attends ta délivrance!
Noël! Noël! voici le Rédempteur!..."

* * *

Ici, la voix plus assurée
Prit une allure décidée,
En visant les grands impunis
Qui désolaient tout le pays:

* * *

"De notre foi que la lumière ardente
Nous guide tous au berceau de l'Enfant,
Comme autrefois une étoile brillante
Y conduisit les chefs de l'Orient:
Le Roi des rois naît dans une humble crèche!...
Puissants du jour, fiers de votre grandeur,
Avotre orgueil c'est de là qu'un Dieu prêché!
Courbez vos fronts devant le Rédempteur!"

* * *

Ici, la voix plus attendrie
Se teinta de mélancolie,
Comme si ce coeur généreux
S'ouvrait à tous les malheureux:

* * *

"De l'opulence il dédaigne les charmes;
Toute hauteur s'abaisse devant lui!
De l'infortune il vient sécher les larmes,
Et du plus humble il veut être l'appui!
Pauvres souffrants, près de lui, dans l'étable,
Voyez les rois et le simple pasteur:
Comme eux l'Agneau vous convie à sa table;
Consolez-vous aux pieds du Rédempteur!"

* * *

"Le vieux monde, à sa voix, soudain se régénère;
La terre se fait libre et le ciel est ouvert...
L'homme dans son esclave a reconnu son frère,
Et l'amour vient unir ceux qu'enchaînait le fer!
Ah! Laissons éclater notre reconnaissance!
C'e't pour nous tous qu'il naît, et qu'il souffre
et qu'il meurt!...
Debout! peuple, debout! chante ta délivrance!
Noël! Noël! Noël! chantons le Rédempteur!"

* * *

Comme l'étincelle électrique,
Un frémissement sympathique
Courut chez tous les auditeurs:
C'étaient les murmures flatteurs
De la foule impressionnée,
Qui d'applaudir n'était gênée
Que par la sainteté du lieu.

* * *

Le peuple, attirée par ce Dieu
Compatissant à sa misère,
Fit du cantique une prière
Intime pour ses mauvais jours,
Alors que du divin secours
Il avait besoin dans ses peines
Pour l'aider à briser ses chaînes;
Et ce fut pour lui désormais
Un chant qu'il n'oublia jamais.

LES IMPORTATIONS DE VIN ET D' HUILE DANS LA REGION DE BAGNOLS PENDANT L'ANTIQUITE A TRAVERS LES MARQUES D'AMPHORES

par Daniel ROUQUETTE

Dans une étude antérieure J. Charmasson a déjà montré que, dans la région bas-rhodanienne, la vigne était cultivée dès le premier siècle de notre ère.

Avant d'être produit sur place, le vin était importé, ou plutôt apporté par les commerçants Etrusques puis Marseillais.

Par la suite, pendant les deux siècles avant J.-C., c'est l'Italie qui prend le relais de ce trafic lucratif, et envoie par mer le produit de ses vignobles d'Ombrie et de Campanie.

L'emballage perdu, utilisé pour ce transport était essentiellement constitué par les longues amphores fuselées, auxquelles l'archéologue H. Dressel a donné le numéro 1 de sa typologie (Fig.1).

Ce sont les débris de ces amphores qui forment la majeure part du matériel céramique grossier livré par la fouille.

Lors de leur fabrication, certains de ces grands récipients étaient marqués au nom ou aux initiales des propriétaires des vignobles.

Par chance, quelques unes de ces estampilles sont parvenues jusqu'à nous. Nous en donnons ci-après la liste?

CATALOGUE

N° 1 - AEML (lettres liées) : AEM(I)L(IVS)

Provenance : Gaujac, Oppidum St-Vincent. Cachet rectangulaire sur le bas d'une anse de Dressel IA. Inédite sous cette graphie. Callender n° 34, signale une marque AEI ou AEL, au Mt-Beuvray, oppidum près d'Autun occupé de 50 av. à 10 ap. J.-C.

N° 2 - AEY

Provenance Gaujac, Oppidum St-Vincent. Cachet rectangulaire sur le bas d'une anse de Dressel 1. Inédite. Il est tentant de voir ici l'emploi de lettres grecques ou de celles d'un dialecte italique.

N° 3 - EC

Provenance : Bagnols, "Le Haut-Castel". Cachet carré sur le bas d'une anse de Dressel 1. Callender n° 564. Connue au Mt-Beuvray. Une estampille identique a récemment été publiée, venant des fouilles de l'institution St-Joseph à Roanne! Une autre encore inédite, figure parmi celles qui ont été recueillies sur l'épave C de la Fourmigue à Golfe Juan. Ce gisement est bien daté, des environs de 60 av. J.-C., par les bronzes d'art d'origine campanienne, qui accompagnaient les amphores Dressel IB estampillées.

N° 4 - M

Provenance : Gaujac, Oppidum St-Vincent. Cachet carré, cassé à droite, sur le bas d'une anse de Dressel 1. Callender, n° 993, signale des estampilles portant cette lettre au Mt-Beuvray, à Rome et en Grande-Bretagne, mais ne donne pas la forme de l'amphore. Sauf pour la première citée, il est peu probable qu'il s'agisse de marques contemporaines de celle de Gaujac. Pour la Gaule on peut ajouter celles de Couloumie-Chamiers (Dordogne) sur col ... de Dr. IB? de Pomas (Aude) sur bas d'anse de Dr.I, d'une épave de TEstérel (Var) inédite et plus au nord, de Villeneuve St-Germain (Aisne) sur lèvre de Dr.U

N° 5 - ME

Provenance : Gaujac, Oppidum St-Vincent. Cachet rectangulaire sur le bas d'une anse de Dressel 1. Callender n°1057. Inédite sur cette forme d'amphore.

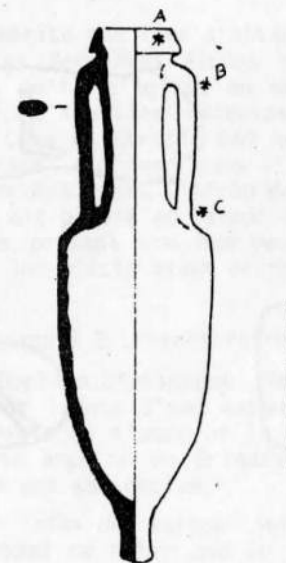
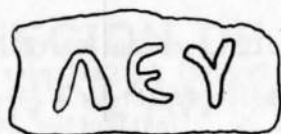


Fig.1 - Amphore Dressel 1. Les lettres indiquent l'emplacement des estampilles.



1



2



3



4



5



6



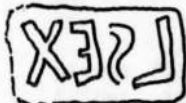
7



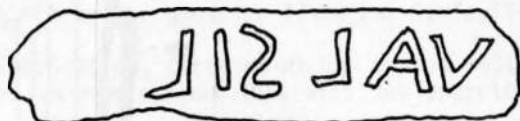
8



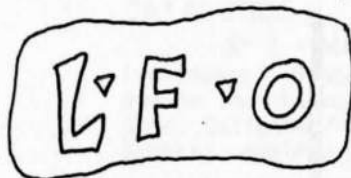
9



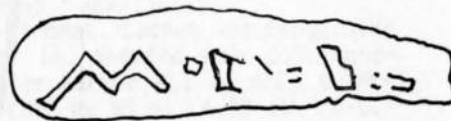
10



11



12



13

Estampilles d'amphores trouvées dans la région de Bagnols-sur-Cèze. Echelle 1/1.

N° 6 - N M

Provenance : Gaujac, Oppidum St-Vincent. Cachet rectangulaire sur le bas d'une anse de Dressel 1. Callender 1227, signale les mêmes lettres sur une marque d'Autun.

N° 7 - O G

Provenance : Gaujac, Oppidum St-Vincent. Cachet rectangulaire, cassé en haut, sur la lèvre d'une Dressel IA. Inédite.

N° 8 - R M

Provenance : Gaujac, Oppidum St-Vincent. Cachet rectangulaire, sur bas d'anse de Dressel 1. Callender n°1537. Connue au Mt-Beuvray.

N° 9 - S C

Provenance : Gaujac, Oppidum St-Vincent. Cachet carré, cassé à droite, sur lèvre de Dressel 1. Callender n°1574, signale la marque à Clermont (Oise) et au Mt-Beuvray. On y ajoutera celle sur bas d'anse, de St-Saturnin (Hérault), inédite?

N° 10 - L.SEX

Provenance : Gaujac, Oppidum St-Vincent. Cartouche rectangulaire, assez effacé, sur la lèvre d'une Dressel IA. Lettres rétrogrades. Signalée par Callender n°935, à Charbonnières (P. de D.) et à Chatillon/Seine (Côte d'Or). Additions : Chateaufort (Cher), sur lèvre de Dr IA,⁹ Millau (Aveyron),¹⁰ Agde (Hérault),¹¹ Luni (Italie) J² Graphie C. SEX : Roanne (Loire),¹³ Tournus (S. et L.).^{1*} Graphie : CL. SEX : Magalas (Hérault),¹⁵ Roanne.¹⁶

Ce L(vcivs) SEX(tivs) mérite que l'on s'attarde un peu sur ses origines. En effet, les dernières études sur la marque SES (tivs) n'excluent pas qu'il s'agisse du même personnage ou d'un proche parent.¹⁷ Les fouilles récentes de la villa de Settefinestre près de Cosa en Etrurie ont montré que la gens Sestii possédait de grands domaines dans l'ager Cosanus.¹⁰ Il est par ailleurs fort probable que Cicéron dans son Pro Sestio daté de 56 av. J.-C., ait plaidé en faveur du fils P. Sestus. L'arrivée des amphores portant son nom peut donc se situer dans la 2ème moitié du 1er siècle avant notre ère.

N° 11 - VAL SIL

VAL(erivs) SIL(vanvs) ? Lettres rétrogrades.

Provenance : Gaujac, Oppidum St-Vincent. Marque inédite dans un cartouche allongé sur l'anse d'une amphore de forme indéterminée. La section ovale de l'anse et la pâte fine de couleur rose suggèrent une amphore de Brindes, mais l'appartenance à une Dressel 1 n'est pas exclue.

Au ternie de cet index des marques sur les amphores vinaires, il est intéressant de noter que la moitié des estampilles se retrouvent au Mont-Beuvray, l'oppidum d'Autun, à l'extrémité nord du couloir rhodanien.

Une fois encore, le rôle que les grands axes fluviaux ont joué dans la pénétration du commerce italique en Gaule, se trouve confirmé.

Au même titre que le vin, l'huile était dans l'antiquité une denrée indispensable, qui fit au cours des trois premiers siècles de notre ère l'objet d'un commerce intensif.

C'est de la Bétique, l'actuelle Andalousie, que ce précieux produit arrivait, lui aussi dans des amphores, et par voie maritime.

Ces antiques containers ont une forme de bonbonne, à paroi épaisse, les anses fortes et de section ronde sont courtes et fortement arquées.

Dressel leur a donné le n°20 de sa typologie et on a pu distinguer une évolution chronologique dans les variantes de leurs formes (Fig.2).

Les estampilles qui sont celles des producteurs andalous,¹⁸ sont apposées le plus souvent sur les anses, plus rarement sur la panse.

Gaujac a livré les deux marques suivantes, qui fournissent un élément chronologique appréciable.

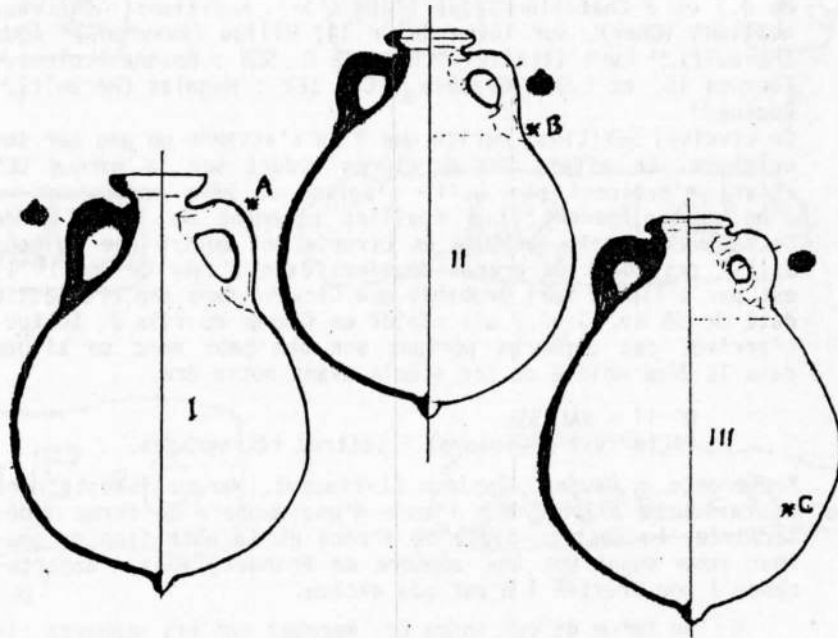


Fig.2 - Amphore Dressel 20 - Typologie.

I: 1er siècle - II: I^{er} siècle -
III: II^e siècle. Echelle 1/15.

N° 12 - L.F.O

n° 856 de H. Callender

Lecture : L(vcivs) F(abivs) O(ptatvs). Provenance : Gaujac, Oppidum St-Vincent. Répartition :

BRETAGNE - Caerhun - Exeter.

GAULE - Lezoux - Luxeuil - Lyon - Vienne Ste-Colombe - Nuits-St-Georges. Additions : Bavai.¹⁹

GERMANIE et LIMES : Nevenheim-Neuss - Wiesbaden.

HELVETIE : Genève - Windisch.

PAYS-BAS : Nimègue.

MAURETANIE : Sala²⁰ - Thamusida.²¹

ITALIE : Rome.

Chronologie : 30/100 ap. J.-C. d'après Callender.

Il est tentant de rapprocher cette estampille de celles qui portent la graphie Alfo ou Aelfo, dont 20 exemplaires datés de l'époque des Antonins, ont été recueillis en Bétique, à Lora del Rio-La Catria.²² L'estampille de Gaujac provient de couches post-flaviennes.

N° 13 - M.I

Bien que la dernière lettre soit écrasée, il est possible de restituer sans grand risque d'erreur l'estampille bien connue: M(arcvs) I(vlvis) M(opsivs)

N° 1114 de l'index de H. Callender, originaire de Bétique.

Provenance : Gaujac, Oppidum St-Vincent. Répartitions : BRETAGNE - Camelon - Cirencester - Colchester - Exeter - London - Newstead. Addition à l'index : Warrington (City Musée).

GAULE - Annecy - Autun - Bains de la Buisse - Besançon - Lyon Nîmes - Nuits-St-Georges - Orange - Soissons - Vichy - Vienne.

Additions : Arras (Musée) - Fréjus²³ - Gaujac - Les Puys de Voingt²⁴ - Nîmes²⁵ - Reims (Musée) - Thonon.²⁶

GERMANIE - Bonn Alteburg - Grimmlinghausen - Mayence - Neuss

Xanthen - Zugmantel. Additions : Bocking (Wurt) - Haltern.

HELVETIE - Avenches - Augst - Genève - Neuchâtel - Nyon.

IBERIE - Pena de la Sal (Arva). Addition : Lora del Rio "La

Catria", 17 exemplaires.²⁷

ITALIE - Rome (Testaccio et le Tibre). Addition : Pompéi²⁸

MAURETANIE - Thamusida.²⁹

Chronologie : S'appuyant sur les marques trouvées à Colchester, Xanthen et Hofheim, H. Callender proposait la période 30/90 ap. J.-C..

Cette datation semble confortée par la présence de l'estampille à Pompéi, et à Nîmes dans un milieu flavien.

Cependant nous devons tenir compte des récentes recherches sur le Testaccio qui ont livré cette marque sur une amphore d'époque antonine.³⁰ Cela prolonge la fourchette chronologique jusqu'au milieu du II^e siècle, ce qui nous paraît long pour la vie d'un atelier.

Cette dernière date, pourtant, s'intègre bien au contexte archéologique qui a fourni l'estampille de Gaujac (sigillées sud-gauloises tardives, bronzes de Galba et de Trajan).

- 1 - Charmasson J., La création du vignoble Bas-Rhodanien, *Cahiers du Gard Rhodanien*. n°5, 1979, p.233-251.
- 2 - Ces marques d'amphore proviennent de prospections de surface effectuées dans la région de Bagnols/Céze ; celles de Gaujac des fouilles de Jean Charmasson sur l'oppidum de St-Vincent.
- 3 - Callender M.H., *Roman Amphorae, with index of stamps*. Londres, 1965.
- 4 - Aulas C., Marques et inscriptions sur amphores trouvées à Roanne, *Cahiers archéologiques de la Loire*. n°1, 1980-1981, p.66, pl.II, n°50.
- 5 - Fouille clandestine de l'été 1980. Signalée par B. Liou lors du séminaire de la D.A.H. à Montpellier le 02.02.82, et lettre personnelle du 07.12.81.
- 6 - Chevillot C., Sondage 1 du Camp de César. Actes du Colloque sur le deuxième âge du fer en France non méditerranéenne. Clermont-Ferrand 1980.
- 7 - Colloque sur l'âge du fer en France septentrionale. *Mémoire de la Société Archéologique Champenoise*. 2-1981, p.243, fi g.10.
- 8 - Renseignement J. Belot, G.R.E.C. de Clermont l'Hérault, que nous remercions.
- 9 - Picard Ch., Inf. arch. *Gallia*, 17, 1959, 2.p.309, fig.19.
- 10 - Vernhet A., Les céramiques gauloises et les céramiques d'importation dans l'Aveyron et la Lozère du I^{er} siècle av. J.-C., jusqu'à la période augustéenne. Mémoire de Maîtrise, Montpellier, 1971, Pl XI, n°10.
- 11 - Liou B., Inf. arch. *Gallia*, 31, 1973, 2 p.579.
- 12 - Lusuardi Siena S., *Scavi di Luni II*, Rome, 1977, p.236, Pl.142, n°16, Pl.152, n°7.
- 13 - Aulas, op cit. p.66, pl.10, n°55.
- 14 - Devauges J.B., Inf. arch. *Gallia*, 32, 1974, 2.p.446, fig.35.
- 15 - Bacou J.P. et A., L'oppidum de Montfau à Magalas (Hérault), 1963-1979. *Archéologie en Languedoc*, F.A.H. Sète, n°5-1982, à paraître.
- 16 - Aulas C., op cit. p.65, pl.6, n°27.
- 17 - Manacorda D., Produzione agricola, produzione ceramica e proprietari nell'ager cosanus nel I a.c. *Società romana e produzione schiavistica*. Vol.II, 1981, p.36 sq.
- 18 - Carandini A., Settis S., Esclaves et maîtres en Etrurie romaine. *Les fouilles de la villa de Settefinestre*. C.N.R.S., Paris, 1981.
- 19 - Rouquette D., Nouvelles marques sur amphores à huile de l'Hérault, *Archéologie en Languedoc*, 3-1980, p.151.
- 20 - Les marques d'amphores de Bavai, *Revue du Nord* LII, A, 1970, p.519, n°12.
- 21 - Boube J., Marques d'amphores découvertes à Sala, Volubilis et Bana-sa. *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, IX, 1973-1975, p.186, n°30.
- 22 - Rebuffat E., Thamusida III, M.E.F.R. 2-1977, p.83, pl.23, n°204.
- 23 - Remesal J., Die olwirtschaft in der Provinz Baetica : Neue formen der Analyse. *Saalburg Jahrbuch*. 38-1982, p.50, fig.21 et 29, n°38.
- 24 - Brentchaloff D., Lequemerit R., Timbres amphoriques de Fréjus. *Archaeo-Nautica*, II, 1978, p.225, fig.14.
- 25 - Charbonneau G., Les ruines gallo-romaines des Puys-de-Voingt (PdeD) *Gallia* XV, 1957, 1. p.127, fig.6, n°6.
- 26 - Fiches J.L., Py M., Les fouilles de la place des Arènes... Nîmes, *Bulletin Ecole Antique*, 16-1981, p.130, fig.22, n°3.
- 27 - Leglay M., Inf. arch. *Gallia* 31, 1973, 2. p.546.
- 28 - Remesal J., op cit., p.46 et fig.20, n°33. Le grand nombre d'estampilles MIM, trouvées à La Catria pourrait indiquer l'atelier d'origine de ces amphores.
- 29 - Tchernia A., Amphores et marques de Bétique à Pompéi et à Stabies. M.E.F.R.A. 76, 1964, 2. p.422.
- 30 - Mayet F., Marques d'amphores de Maurétanie Tingitane. M.E.F.R.A., 90, 1978, 1, p.374, pl.VIII, n°64.
- 31 - Rodriguez-Almeida E., Bolli anforari di Monte Testaccio 1. B.C.A. Roma, 84, 1974-75, p.231-233, fig.23.

ROCHEFORT DU GARD ET SON -MEDECIN- DURANT LA PESTE DE 1629-1630

par Robert BAILLY

c'est malheureusement trop souvent que nous avons eu à déplorer l'apparition de ce mal sur la région pour que nous ne signalions en détails ses horreurs et, si possible, la chronologie de ses apparitions.

En 1348, la fameuse "*Peste Noire*" désole Dauphiné, Provence, Languedoc pour atteindre et ravager l'Espagne.¹

En 1349 et 1369 l'épidémie décime tellement les populations avoisinantes qu'Avignon pour sa part perdit 17.000 habitants en trois jours, dont 3 cardinaux et 100 évêques. En 1374 elle réapparaît.²

Dans le courant de 1856 elle est aux portes d'Aramon où de rigoureuses mesures sont prises afin d'éviter qu'elle ne pénètre en ville. L'an suivant Saze est atteint... deux cent dix personnes succombent à Aramon en dépit des précautions³. Aucun texte ne nous a permis de savoir si Rochefort fut épargné, ce qui semble fort improbable.

En 1629 la maladie exerce encore ses ravages à Digne, ce qui la fit dénommer "*Peste de Digne*". *

Cette année-là, le 29 juillet, au cours d'une réunion du Conseil Communal, on annonce que le "*mal*" est signalé aux environs, aussi des mesures préventives sont elles ordonnées:

C'est ainsi que certains étrangers, installés au village depuis peu, sont priés de le quitter, de peur qu'ils n'aient apporté avec eux le germe néfaste. Ensuite on se mit en quête afin de pourvoir la localité d'un "*chirurgien en cas que Dieu voudrait envoier le mal contagieux, pour panser les malades qui seraient touchés par la contagion*". Après de vaines recherches, le choix consulaire se porta sur un ancien maître d'école : Jean Duret, qui accepta cet emploi momentané pour le salaire mensuel de vingt écus ainsi que la fourniture, aux frais de la localité, des drogues et médicaments nécessaires. Duret devant soigner les malades gratuitement, six cents livres sont alors empruntées pour couvrir les premiers achats.

Signalons un oubli qui sera lourd de conséquences : le contrat fut verbal et l'accord simplement consigné sur le registre des délibérations.

Bientôt le village fut touché et la peste prit aussitôt de désastreuses proportions, d'autant plus que Duret était un médecin d'opérette ! Jugeons en ⁵:

"Luret faisait des emplâtres à part y de ceux qui estoient touchés dudit mal dans sa chambre ou il faisait la visite et après il les leur mettoit de loin sans les approcher et même que faisait la plus grande partye desdits emplastre d'herbe sans que en appliqua aucun à aucune personne de ceux qui estoient touchés dudit mal et mesme que ne les allait point visiter que jusques à tant qu'ils furent touchés dudit mal contagieux".



COSTUME D'UN MEDECIN DE PESTE.

Les médecins dans les lazarets et les quartiers infectés portaient ce costume. Le bec du masque — le masque traditionnel depuis le XIVe siècle, du moins — était rempli de substances aromatiques destinées à purifier l'air respiré par le médecin. Prophylaxie et protection contre la puanteur. Les vêtements de toile cirée et les gants assuraient une protection efficace.

On conçoit aisément qu'avec de pareils soins les malades qui se sauvèrent ne le durent qu'à eux-mêmes ou à leur robuste constitution. La contagion sévit de juillet à octobre, emportant près du tiers de la population, soit environ 250 personnes.⁶

Les supposant porteurs du microbe, les consuls firent arrêter par les banniers tous les "corbeaux" pour les enfermer dans le moulin à huile. Or, à cette époque, le fermier du prieuré de Rochefort, jouissant de ce moulin, était maître Capeau, notaire de Villeneuve, qui attaqua les consuls, exposant en ces termes ces doléances⁷:

"En l'année 1629 la maladie contagieuse estoient audit lieu de Rochefort, les consuls auraient logés les courbeaux dans ledit moulin à huile auquel ils avaient fait et donné grande ruine et dépopulation et que de peur que les internés aient laissé des germes de la maladie on a du brusler la plus grande part des outils nécessaires audit moulin de notable valeur".

Capeau souligna également "que lesdits corbeaux non contents d'avoir fait lesdits ravages auraient touchés environ trois charrettes bois d'olivier que des particuliers avaient dans la maison claustrale dudit lieu qu'est joignant ledit moulin".

"Qu'a raison des infections que lesdits courbeaux avaient donné audit moulin les habitants n'auraient pas osé faire leur huile en illec ce qui est de notables dommages".

Les "corbeaux" étaient ce que l'on appelle actuellement des "Croquemorts". Par leur métier et leur présence auprès des cadavres et du cimetière on les supposait parmi les premiers touchés par l'épidémie, ce qui explique leur mise en quarantaine.

Qu'advint-il de la plainte du notaire ? Nous n'avons rien trouvé de plus et ne connaissons pas son épilogue.

L'épidémie terminée, l'assainissement des lieux fut envisagé cependant que Duret continuait de "soigner les malades ou les convalescents à raison de six écus par mois". On prit de plus la délibération qui suit, comparable à l'un de nos modernes arrêtés municipaux :

- 1 - Les habitants évacueraient le village afin de laisser le champ libre aux "parfumeurs" venus de Laudun.
- 2 - Pour éviter le pillage, une milice de six hommes, dirigés par P. Jaume, fut désignée pour assister au départ de leur concitoyens et se faire remettre les clefs des maisons. Cette équipe devait garder le bourg de nuit comme de jour, assister *Jes.* "parfumeurs" dans leur tâche, en leur ouvrant les maisons, puis les refermant après les opérations achevées.
- 3 - Les habitants convalescents ou bien portant devaient se retirer dans un quartier extérieur alors que les malades seraient assignés à résidence en un lieu plus éloigné, malheureusement non cité.
- 4 - Les Contrevenants étaient passibles d'une amende de 25 livres !

Les "parfumeurs" de ces temps correspondaient aux désinfecteurs. Pour accomplir leur travail ils utilisaient des produits de compositions diverses : feu, chaux, vive ou eau bouillante, les seuls alors connus, pour détruire ce que l'on appelait le "venin pestilentiel". Cette purification portait sur les maisons contaminées ou douteuses, le mobilier, les "hardes" des convalescents ou des morts, enfin sur tous les objets en circulation tels que lettres, paquets, billets de santé, etc. Elle portait parfois sur les individus eux-mêmes

lorsqu'ils avaient eu un rapport quelconque avec des personnes ou des objets jugés dangereux®.

Pendant cette opération, Duret s'occupait des malades, mais surtout de ceux dont il pouvait tirer quelques bénéfiques, vendant à prix d'or les remèdes obtenus gratuitement des consuls, quant aux gens sans ressources il leur refusait catégoriquement ses soins, arguant qu'il n'était pas tenu de panser tous les contagieux et qu'il soignait ceux qui lui plaisaient. Il se fit ainsi remettre 9 85 livres de Balthazard Miramand, 54 livres de Pierre Martin, 30 livres de Jacques Roussube, etc.

Avertis, les consuls décidèrent de ne plus verser aucun salaire à Duret du moment qu'il encaissait ses visites et ce, contrairement à leur accord. Il en découla un procès qui dura quatre ans, gagné par Duret, les consuls n'ayant pu faire la preuve de leurs conventions avec le "médecin" puisqu'aucun contrat n'avait été signé !

En 1640, la peste s'abattit de nouveau sur la région. A cette annonce les Rochefortais s'enfermèrent chez eux et restèrent neuf mois sans sortir des portes du village. Il y eut néanmoins quelques décès et une quinzaine de maisons infectées.

Près d'un siècle après, 1720, ce fut la Grande Peste, dite "Peste de Marseille" mais il semble que Rochefort fut épargné, aucune allusion n'étant faite dans les livres des délibérations municipales.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - J. Papon. De la peste ou époques mémorables de ce fléau. .1. p.103.
- 2 - Id. T.II p.276.
- 3 - Abbé J. Val la. Aramon. p.347.
- 4 - Sylvain Gagnière. Les épidémies de peste et leurs souvenirs dans la région vaclusienne.
- 5 - Archives communales. FF 13 liasse 3
- 6 - - - - 1-
- 7 - - - - - 15
- 8 - Sylvain Gagnière. La désinfection des caveaux d'églises après les grandes épidémies de peste.
- 9 - Archives communales FF 13 liasse 1.



UN BELIER EN PIERRE GALLO-ROMAIN DECOUVERT A SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET

par Jean CHARMASSON

Dans la seconde salle du musée d'archéologie de Bagnols, consacrée à la civilisation gauloise, on peut voir, en bonne exposition, une tête de bélier monumentale sculptée dans une roche jaune. Création d'un artiste gaulois enfouie depuis deux millénaires, elle fut fortuitement découverte en 1981, par un agriculteur exploitant de Saint-Marcel-de-Careiret.

LA DÉCOUVERTE

M. Alain Laville était occupé à l'épierrement d'un champ situé au lieu-dit Rézoubert, lorsque son attention fut attirée par une pierre qui venait d'être chargée sur la remorque de son tracteur. Cette pierre de calcaire jaune avait l'aspect d'une tête d'animal. La saisissant pour l'examiner de plus près, il se rendit compte, qu'en effet, elle était sculptée en forme de tête de bélier. Il venait de découvrir un monument gailo-romain.

Il fit part de sa découverte à M. Gabriel Guigue, membre de la S.E.C.A.B.R., qui fit à son sujet une communication à la société. Celle-ci décida aussitôt, avec l'aimable accord du propriétaire, d'entreprendre la prospection des lieux de la trouvaille et d'y effectuer quelques sondages de manière à recueillir de nouvelles données susceptibles de préciser l'âge de la tête et sa signification.

Une première analyse de l'oeuvre elle-même, et les comparaisons qu'elle suggérait devaient déjà nous apporter des éléments d'appréciation.

UNE OEUVRE D'ART GAULOIS

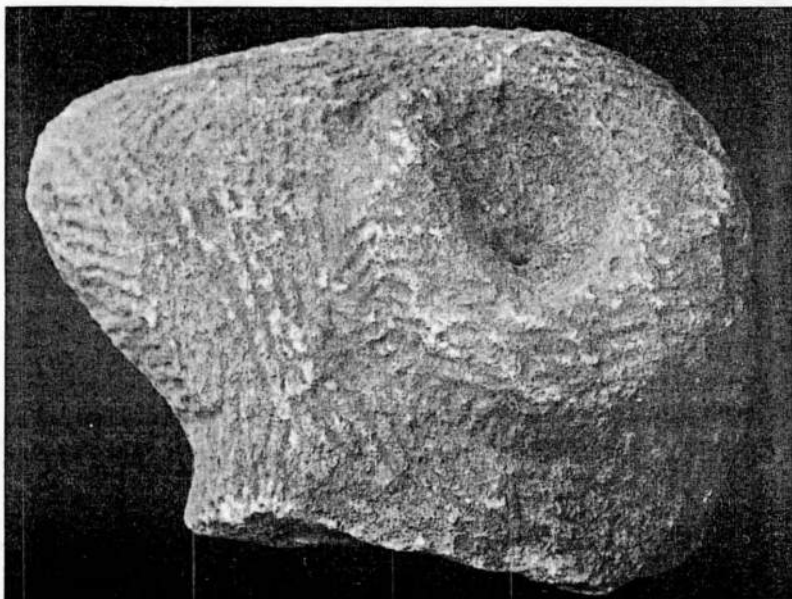
La tête, sculptée dans un calcaire gréseux dont la texture fine et tendre devait permettre une taille aisée, mesure 37 cm de la nuque à la pointe du museau, 17 cm d'une corne à l'autre et 27 cm de hauteur; son poids atteint 22,500 kg. Des traces d'arrachement sur la section du cou indiquent qu'elle faisait partie d'un monument plus important.

Toute la surface est recouverte d'entailles pour lesquelles l'artiste a utilisé le ciseau, la pointe mousse et la gradine à trois ou quatre dents. Leur disposition délibérément capri-

cieuse et la diversité de leur longueur rendent assez bien la consistance de la laine et le mouvement désordonné de la fourrure.

Le museau s'allonge en pointe arrondie à son extrémité. Un bourrelet spiralé représente les cornes. De la corne droite, mutilée intentionnellement par des coups violents, à une époque ultérieure, il ne reste que la partie avant de la courbure. Aucun autre détail figuratif n'a été rapporté: ni narine, ni bouche, ni oreille, ni oeil. Les cannelures de la corne, elles-mêmes, ne sont pas traitées autrement que le reste de la tête. La figure est réduite aux éléments essentiels, nécessaires et suffisants pour identifier l'animal. Et, dans cette simplification extrême, on reconnaît évidemment l'art gaulois.

La forme générale évoque l'avant-train zoomorphe dont étaient pourvus les chenets celtiques. Sans doute, la barre horizontale qui soutient les bûches dans ce genre d'ustensile fait-elle défaut ici; mais on se souviendra que l'oeuvre ne nous est pas parvenue complète. Sans doute aussi, ses dimensions et son poids imposants la rendaient impropre au maniement quotidien fréquent qu'aurait exigé son utilisation; mais la recherche archéologique a montré que le chenet domestique commun, à tête animale, a très tôt acquis une valeur religieuse, en rapport avec la famille, les ancêtres et la vie dans l'au-delà; si bien que sa représentation en pierre et aux proportions que nous lui voyons, pouvait manifester le désir d'élever cet humble objet de dévotion familiale au rang des monuments du culte public.



La tête de bélier en calcaire de St-Marcel de Careiret.

LE CHENET COMME OBJET DE CULTE

Une dizaine de chenets, ornés d'une semblable tête de bélier, de dimensions et de matière comparables, étaient déjà inventoriés. Trois d'entre eux, en grès tendre, figurent au musée de Millau. D'autres ont été trouvés à Saint-Bertrand de Comminges, Vannes, Montreuil-Bel 1ay (Maine-et-Loire), Bavaï, Baden (Suisse). Comme on le voit, leur répartition occupe un espace géographique très large.

R. Gavelle, qui a étudié le chenet de Saint-Bertrand de Comminges, lui attribuerait volontiers un rôle "purement rituel" dans le cadre d'une petite sanctuaire en rapport avec les thermes romains près desquels il fut découvert. On sait, par ailleurs, par plus d'un exemple, qu'à l'époque gallo-romaine, les chenets à tête de bélier participaient aux rites funéraires. Certains exemplaires ont été retrouvés à l'intérieur de tombes.

S'il est exclu que le chenet de Saint-Marcel ait pu être enfermé dans une sépulture, rien n'interdit de voir en lui une stèle funéraire ou la statue d'un petit sanctuaire rural.

Une longue tradition, qui pousse ses racines jusqu'au début de l'âge du fer, confirmerait cette interprétation religieuse. Dans notre région même, les jalons en sont marqués par les chenets de petite taille et en terre cuite découverts à Saint-Vincent de Gaujac, remontant au Ve s. avant notre ère, et qui étaient associés à des vases libatoires; par ceux du Camp de César, à Laudun; de Pugnadoresse et d'Uzès, héritiers gaulois des premiers aux IIe et Ier siècles.

Mais ce n'est vraiment qu'au début de notre ère que les chenets prendront les dimensions de celui de Saint-Marcel, perdant par là même leur rôle domestique pour ne garder que leur valeur rituelle. Ainsi cette oeuvre, par sa forme, son style et son symbolisme, apparaît-elle comme une création authentiquement indigène.

LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

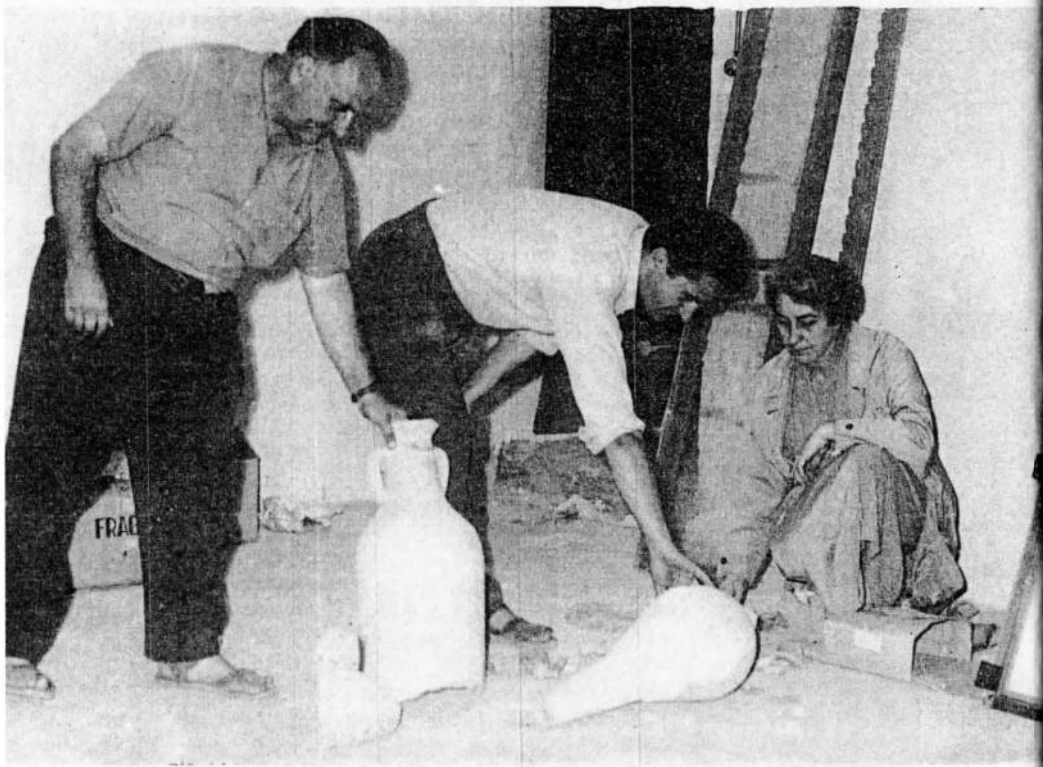
La prospection de surface et les sondages opérés sur un rayon de trente mètres autour du lieu de la découverte ont permis de rassembler divers autres documents.

Les uns, essentiellement des fragments de céramique fine et d'amphore, autorisent à dater l'oeuvre de la fin du Ier s. ou du début du IIe s. après J.-C. Les autres, constitués par des tuiles et divers éléments d'architecture en pierre laissent supposer qu'une petite construction en maçonnerie servait de cadre à la statue. Dans cette hypothèse on peut penser qu'elle faisait partie soit d'un mausolée consacré à la mémoire d'un Gallo-Romain fidèle au culte de ses ancêtres, soit d'un petit sanctuaire érigé en rase campagne à l'intention des passants pieux et dont les oratoires et les croix qui marquent, aujourd'hui, les carrefours de nos chemins ruraux assurent, mais christianisés, la continuité de la coutume.

RETROSPECTIVE ET REALISATION D'UN SOUHAIT

par G. LAMBERT

Vers 1954 un petit groupe de passionnés d'archéologie décidait de former une société, pour le sauvetage des oeuvres d'art et des objets antiques. Ce groupe comprenait MM. Charmasson, Menjaud, Sudres et moi-même. Notre but était de doter la ville de Bagnols d'un musée digne de son passé.



L'aménagement du musée d'archéologie dans la tour de l'horloge. Août-septembre 1959.

Après de longues prospections dans la campagne et la reconnaissance de plusieurs sites, grâce aussi aux renseignements de plusieurs personnes, nous étions en mesure de créer la Société de Recherches Archéologiques Bagnols-Marcoule et nous pouvions publier une revue "La Chèvre d'Or". J'écrivais, en 1963, un article intitulé "Le musée tel qu'il est" dont voici l'essentiel :

"Lorsque en 1377, Léon Alégre fonda son musée, il voulut en faire un musée universel, projet très à la mode à l'époque et que l'on retrouve encore dans certaines petites villes.

Ce musée fut situé au deuxième étage de l'hôtel de ville et composé de sept salles. Quelques vitrines étaient occupées par l'histoire ancienne.

Ce fut en date le premier musée cantonal de France. A la mort de Léon Alégre, en 1884, le conservateur en devint Mme Gariel Alégre, puis, en 1918, M. Albert André qui enrichit le musée de tableaux de maîtres, Renoir, Manet, Matisse, et tant d'autres. A sa mort, sa fille, Mlle Br et André, lui succéda, elle transforma et modernisa totalement les salles et en fit une véritable galerie de peinture, où les Maîtres voisinaient avec les Maîtres.

Tout ce qui n'est pas peinture, fut soigneusement rangé dans les combles de l'hôtel de ville en attendant une salle mieux appropriée. C'est à ce moment-là que se créa la Société de Recherches Archéologiques.' Grâce à leur volonté et à leur courage quelques membres, après bien des démarches et des pourparlers, obtinrent une salle dans la tour de l'horloge où ils purent disposer les collections archéologiques qui leur furent confiées de bonne grâce par le conservateur.

Après un agencement de fortune, et en utilisant quelques anciennes vitrines, on put enfin avoir le plaisir de contempler, dans le cadre médiéval de cette salle aux voûtes ogivales, des vestiges du passé de notre région. De très jolies poteries locales, voisinaient avec quelques vases et coupes importées d'Arezzo ou de l'atelier de la Graufesenque, près de Millau (Aveyron), poteries qui ont gardé leur éclat d'un brun lustré.' Le bronze et le fer étaient largement représentés par quelques magnifiques armes (haches et épées) ainsi que par de nombreux ustensiles à usage domestique.

Mais où l'on retrouve la coquetterie féminine c'est dans les objets de toilette, fibules, épingles à cheveux, palettes à fards, strigiles, anneaux de bronze, bagues, tous ces objets provenant des environs immédiats de Bagnols, d'anciennes villae romaines, ou du camp de César.

Il est bien évident que ces nombreux objets méritaient d'être placés dans des vitrines modernes dans le cadre d'une salle accessible au public, ce qui n'était pas le cas pour la tour de l'horloge.

Actuellement, une salle à l'entrée de l'hôtel de ville est dégagée et mise en valeur, pour abriter dans un avenir pro-

chain, toutes ces merveilles du temps passé, et alors Bagnols pourra s'enorgueillir de posséder un superbe musée archéologique."

Ainsi était formulé en 1963 l'espoir de voir un jour un musée digne de ce nom. Grâce à la ténacité et à la présence de notre société, notre rêve prend forme, mais il a fallu vingt ans pour enfin pouvoir présenter au public bagnolais le résultat de l'opiniâtreté et du travail accompli dans ce long temps. Il faut reconnaître la grande part de chance et de compréhension de la municipalité : le don de l'immeuble à la ville de Bagnols par Mme Jourdan, la conscience de l'intérêt culturel de l'archéologie du délégué aux affaires culturelles, M. René Masse, adjoint au maire qui a su sensibiliser le conseil municipal à l'aménagement de la maison Jourdan : construction de la grande galerie, rénovation des deux premières salles, achat de nombreuses vitrines où seront déposés ?s objets fournis en grande partie par notre société.

Les visiteurs pourront contempler les richesses archéologiques qui dormaient depuis plusieurs siècles dans le sous-sol de notre région et prendre connaissance des civilisations passées.

Ce musée fera mieux comprendre que ces "chercheurs d'or" et ces "ideillous" que l'on voit parfois parcourir les champs et les bois, sont de simples amateurs d'archéologie, qui par leur ténacité et leur dévouement, enrichissent la connaissance de l'histoire et du passé de leur ville.



Parution fin janvier d'un numéro hors-série
"Uzès Celtique et Romaine", par J. Charmasson.

Nos lecteurs retrouveront dans nos numéros de l'année prochaine une série d'articles sur Uzès.



LA FETE AUTREFOIS A BAGNOLS (SUITE)

par Jacques CREISSAC

Nous avons suggéré dans le n°7 de Rhodanie, que le carnaval de 1869 pouvait détenir une clef politique. Sans doute faut-il nuancer le jugement. Une cavalcade de cette importance en effet, si l'on s'en tient à la description qu'en donne J. Bonnaud *, puisée sans doute aux meilleures sources, exige de longs et minutieux préparatifs. Décidée de longue date, à la faveur d'un relâchement des censures, elle cherche d'abord à rétablir ou à réveiller une tradition ² tout en quête d'une reconnaissance. Sur sa route, elle rencontre une actualité politique (une élection municipale agitée) qui, à n'en pas douter, la marquera de ses turbulences. La chanson plante le décor mais ne saurait augurer de l'évènement.

Nous maintenons cependant que ce carnaval prend naissance dans les couches favorisées, voire influentes de la cité, clans ou notables (le char de la municipalité, présent est un gage de respectabilité !) mais peut-être aussi dans des milieux traversés de mythologie républicaine, clubs ou corporations: l'imagerie recherchée dans le cortège pourrait le donner à penser. L'espoir d'une fraternisation dans la fête sur des thèmes rassembleurs, n'est pas à rejeter.

LE CONTENU - LES STÉRÉOTYPES

"La cavalcade a lieu au profit des pauvres de la commune" nous dit J. Bonnaud. C'est bien là un rituel obligé de ces fêtes processionnelles que la quête sur le parcours au profit des pauvres, survivance ou déplacement de pratiques religieuses coutumières. Ainsi, à l'occasion de la Fête-Dieu où se déployait en Provence durant la procession, une pompe fastueuse, de jeunes enfants sollicitaient l'obole des passants³. En d'autres lieux du Languedoc, des cavalcades de printemps prennent le nom de "caritats", charités*.

Les pauvres de la commune ont leur char. Il est fort peu probable qu'on les y exhibait, mais on devait quêter pour eux du haut de ce podium. Qui sont ces pauvres ? Indigents de l'hospice, bénéficiaires de sociétés de secours, de mutuelles d'entraide ? Cela correspondrait assez bien aux buts philanthropiques poursuivis par les corporations, et ce, depuis le XVIIe siècle. Il est probable aussi que le texte de la chanson était vendu sur le parcours au profit de l'oeuvre.

Autre élément du protocole: l'étiquette rigoureuse qui règle le cortège, l'ordre de marche quasi liturgique qui comman-

de le défilé. Là encore, la tradition religieuse tout autant que civique sert de modèle. La cavalcade se donne d'abord à voir; elle doit être réglée pour la parade et s'interdit les mouvements incohérents; les gesticulations individuelles sont rejetées au loin. La fête cérémonielle se déploie dans sa théâtralité et s'offre aux regards complices et admiratifs de ses fidèles.

L'itinéraire processionnel dessinera pour ces raisons les frontières de la cité. Elle ne les franchira pas pour aller musarder aux champs comme par exemple, aux Rogations. Elle épouse au plus près sa ville, va s'exhiber dans tous les quartiers pour faire participer le plus grand nombre aux réjouissances.

Le carnaval de 1869 suivra le tracé conventionnel de toutes les grandes manifestations publiques : Grand'Rue, Peyrières, Mont-Cotton, rue St-Victor, Marché, Grande Fontaine, Ruisseau, route d'Avignon, place Poulagière, place du Marché, rue de l'Horloge, place du Château et place Bourgneuf⁵.

Les villageois d'alentour appelés aux festivités ne sont que les invités privilégiés de ce spectacle urbain : ils n'interviennent pas.

UN NÉO-FOLKLORE

La forme que prend Carnaval à Bagnols en 1869, c'est la cavalcade, c'est-à-dire un défilé de charrettes tirées par des chevaux (le cheval, animal noble a supplanté l'âne puis le mulet).

Carnaval, en d'autres lieux et à la même époque, c'est principalement Carmentrant, personnage le plus souvent paillard et bouffon que l'on promène dans les rues, que l'on conspuie puis que l'on juge, enfin que l'on brûle publiquement. Ici, on ne célèbre plus cette figure légendaire. Le bonhomme était encore représenté un siècle plus tôt, si l'on en croit L. Allègre⁵ dans les démonstrations carnavalesques; c'était un mannequin bourré de paille, barbouillé de lie de vin, et on l'allait précipiter à la Cèze à Peyrolas aux cris de : "Igno, agno ploumo la castagno" et l'on terminait l'ouvrage sur le refrain funèbre si répandu dans les pays d'Oc (mais qui ne date que du XVIIIe s.!).

"Tu t'en vas e ièu m'en vene
Adieu paure Carnaval"

Rien de tel ici. Certes Bacchus, Dieu de la vigne, aura son char de cavalcade, mais il est là comme référence mythologique et figure emblématique comme on le trouvera plus tard en effigie au-dessus des fontaines républicaines.

Les formes traditionnelles de Carnaval font place maintenant à des modes d'inspiration bucolique, puisés dans le folklore des roumavages et des festivités agricoles, très répandus en Provence. Les "carreto ramado" d'allure campagnarde et

d'invention urbaine, laisseront une postérité: dans leur version mécanisée nos modernes corsos sont de leur descendance.

Mais nous sommes encore loin des carnivals-vitrines d'aujourd'hui, condamnés au luxe et à la surenchère. Si l'on parie sur le prestige, le décor n'en reste pas moins familial. Cette théorie de chevaux, de mules et d'ânes rutilants, empanachés, c'est encore un hommage rendu à la population paysanne de la contrée, qui met à l'honneur dans cette foire d'exception, ses animaux de peine et... d'intimité. Le plaisir que prend l'auteur de la chanson à décrire le cortège laisse deviner le régal que l'on offre aux spectateurs.

UN TABLEAU CONTRASTÉ⁷

Sur les tréteaux ambulants défilent personnages et motifs, où l'ordinaire et l'extraordinaire se côtoient dans une joyeuse cacophonie. Chaque char est autonome. On a d'abord une impression de fourre-tout. L'époque tolère sans doute (c'est un carnaval de restauration) les plus grandes libertés scéniques, sans souci de thématique générale: on y mettra bon ordre plus tard.

Il ne faut pourtant pas tenir ce disparate pour insignifiant: un imaginaire collectif s'y déploie qui tente de relier l'ancien et le moderne, d'amalgamer une tradition résiduelle à des thèmes présents et se chercher de nouvelles références.

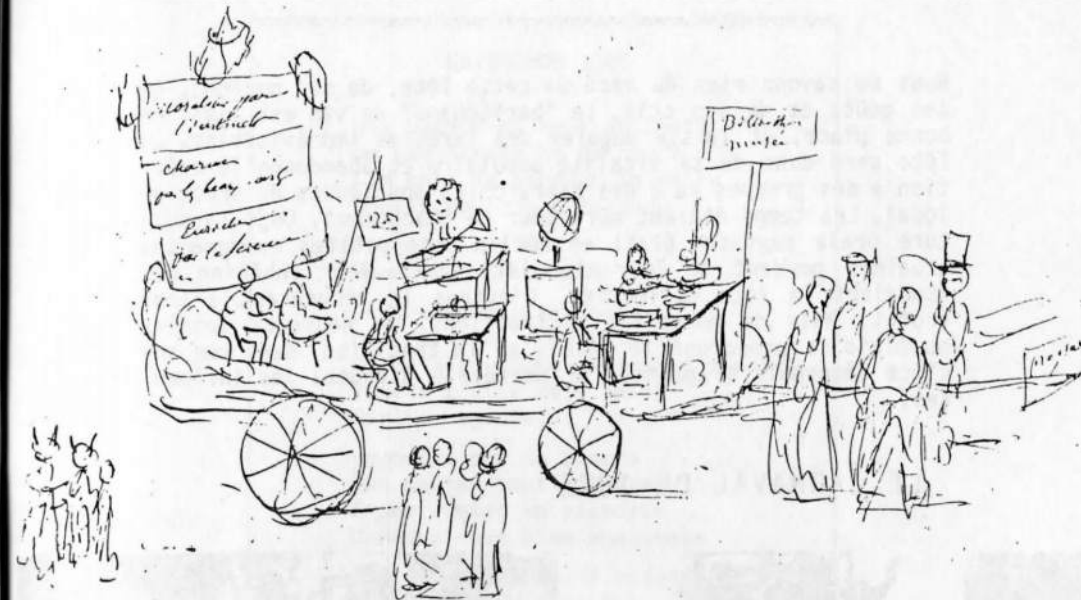


"La Vespa", clique carnavalesque, se produisait avec des instruments taillés dans des courges ou réalisés à l'aide d'une marmite en terre, telle cette "pignata" au premier ni an.

En tête de cortège, le tambour et les trompettes scandent la marche, réminiscence affaiblie peut-être de ces cliques carnavalesques, les "vespas" (les guêpes) qui dans le Vaucluse proche, se produisaient dans les corsi jusqu'à une époque récente⁸ (voir gravure). Puis viennent au milieu de leur cour, leurs majestés royales qu'on n'attendait pas à pareille fête. Ici, notre perplexité est grande. Faute de témoignages pertinents, l'interprétation s'avère difficile. Ces nobles figurent-ils ici en défroques parodiques pour répudier l'ancien régime désormais dévalué dans un siècle voué à la bourgeoisie d'affaires ? Nous en doutons. Bagnols comptait encore de nombreux légitimistes qui n'auraient pas toléré pareille bouffonnerie. Et puis le ton de cette cavalcade ne semble pas accrédi-ter cette thèse. Alors s'agit-il de l'évocation lourde de fantasmes collectifs d'une aristocratie saisie dans sa gloire passée (le grand Condé) et ses ornements d'apparat, encore capable de fasciner ? L'ancien régime est généralement honni mais les princes et princesses de l'histoire font encore rêver le peuple, sans doute plus que les dignitaires de l'Empire présent; feuilletons et théâtre historique, si prisés à l'époque, contribueront à entretenir leurs légendes. Il y a d'ailleurs des précédents à ces défilés historiques. A Marseille, phare de la région, en 1868, c'est une foule dense venue de tous côtés qui vient voir François Ier entrer au port suivi des seigneurs français et provençaux⁹.

Ce luxe visuel offert, la représentation historique cède le pas aux réalités locales. Ici, règne un désordre bigarré où le théâtre citadin s'en donne à cœur joie: la pièce se gonfle d'emphase et s'orne de métaphores. Bacchus, divinité obligée de la fête païenne est là aussi pour magnifier la vigne, localement en plein essor. Mangin, le "vendeur de crayons" figure peut-être le pittoresque local mais tient la baguette du chef de fanfare: l'orphéon est une nouveauté du siècle qui rehausse de ses couplets martiaux, le prestige du défilé. Le char des pauvres voisine avec celui du progrès, rencontre symbolique. Les corporations, jardiniers en tête, défilent au côté du char de la municipalité, chacun revêtu des attributs de sa fonction. Il nous semble que sous le tableau de genre, se glissent les thèmes nouveaux de la société française déjà esquissés au siècle précédent: foi dans le travail, la science, le progrès.

Cette symbolique se chargera encore dans les carnivals à venir, d'allégories pesantes, ou de fatras mythologique. Dans les années 80, dans la foulée des lois sur l'instruction obligatoire, on aura droit à une grandiloquente rhétorique¹⁰. Le char que dessine L. Allègre pour une cavalcade de 1881 est bien de cette veine. Mais ces modèles édifiants n'auront qu'une courte postérité. Peu à peu Carnaval s'étiole et sombre à la fin du siècle dans la bêtise et l'ennui.



Esquisse de char de cavalcade.
L. Allègre - 1881.

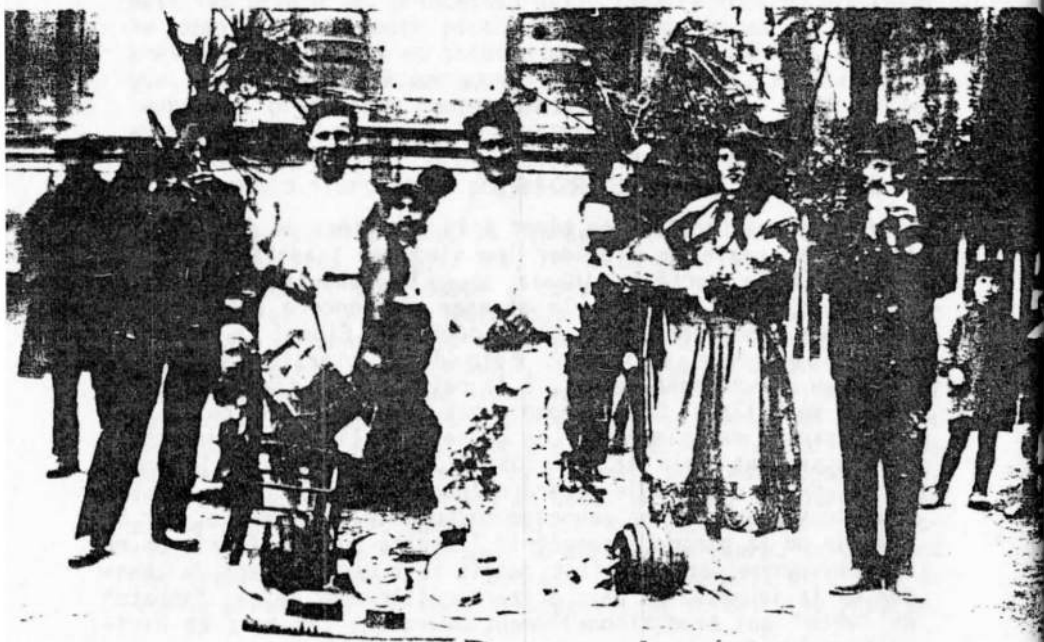
LA "FIN DES TERROIRS"

Ce carnaval de 1869 se tient à la charnière de deux mondes. On est en train de liquider les vieilles traditions et l'on s'ouvre à la société globale sous la conduite des "élites éclairées". Le texte de la chanson est encore patois, mais l'air des canottiers vient de la capitale. Finies la mascarade et la farandole endiablée. Foin de l'inversion sacrilège, place au déguisement seyant, à la retraite aux flambeaux et au lâcher de ballons. On ne répudie pas la gaieté mais on la veut sage, propre et champêtre. Les pêcheurs à la ligne figurent le divertissement sain et tranquille. Ce que redoute le bourgeois, c'est d'abord le désordre incontrôlable. Et le trouble procède toujours d'une jeunesse turbulente qui cherche, par la bravade ou la parade à conquérir l'espace social. Aussi, on ne la convoquera pas. Il n'est jamais fait mention dans la chanson de la jeunesse du pays et particulièrement de ces "abbats" de "voto" qui traditionnellement ouvraient les bals et dirigeaient les jeux.

C'est que nous avons affaire à des gens rassis et établis qui veulent se garder des excès et canaliser si possible la violence rituelle. Nous avons vu aussi comment on avait échangé Carmel-Hran, paillasse débraillé et obscène contre Bacchus convenablement vêtu et paré¹¹. Il reste que Carnaval peut contrôler ses formes, mais n'en garantit pas toujours le contenu.

Nous ne savons rien du vécu de cette fête, de ses parfums, de ses goûts et de ses cris. Le "baritcheou" de vin est aussi en bonne place, et laisse augurer des ivresses imprévisibles. La fête perd donc de sa vitalité populaire et abandonne la création à des groupes ou à des hiérarchies soucieuses de prestige local. Les temps étaient mûrs pour ce changement. Déjà la culture orale paysanne était en déclin. Les petites communautés urbaines perdent de leur stabilité et de leur cohésion qui fondaient la fête collective. D'autres la récupèrent à leur profit. Mais de nouvelles distractions, de nouveaux loisirs ou plaisirs prendront le relais de la tradition, dans une société désormais fragmentée et perméable à toutes les influences.

LE CARNAVAL DE 1925



Le carnaval de 1925.

Mais Carnaval n'a pas dit son dernier mot tant est fort son pouvoir d'attraction. Il va tenter de renaître de ses cendres 50 ans plus tard.

CAVALCADE 1925

Uèi Banhoù ei tout en fèste
De que diable ia de nou ?
Lis enfants perdoun la tète
Toutis couroun a Bournou

Co qu'ei arribat
Vaou vous l'esplicar

Banhou souèta la fèste
Dou Carnaval qu'a réussit
Filhe e garçons an vougut n'estre
Venètz toutis meis amies
Sarèts rejouis...

Banhou e per ta gloria
Que cantan toutis ensem
E per festar ta Victoria
Carnaval que siam countents

Toutis lis gents di vilatge
A Banhou soun reunits
Per vèire nostre Cavalcade
E nous applaudir
Merci chers amies

Mai la voto ei pas finide
Car anieut i aura gran bal
Dansaretz, manjarètz, beurètz
E vous coustara pas rèn
E vous dirèm a l'an que vèn.

Inventeurs: Chabaud - Vinson
- Magnet - Badon - Soulier.

Cette fois, sa création est populaire, son caractère spontané. On connaît les cinq complices qui l'inventent dans le café de la mère Frérot en 1925. Joyeux drilles - l'un d'eux s'est taillé un joli succès d'amuseur public sur les scènes des environs - ils cherchent à secouer la torpeur du quotidien, à se payer une tranche d'insolite. Ils fabriquent aussitôt une chanson sur un modèle à la mode¹² qu'ils s'empressent d'aller faire imprimer pour le vendre sur le parcours de la cavalcade. La démarche est toujours la même: on quête d'emblée la reconnaissance des autres¹³.

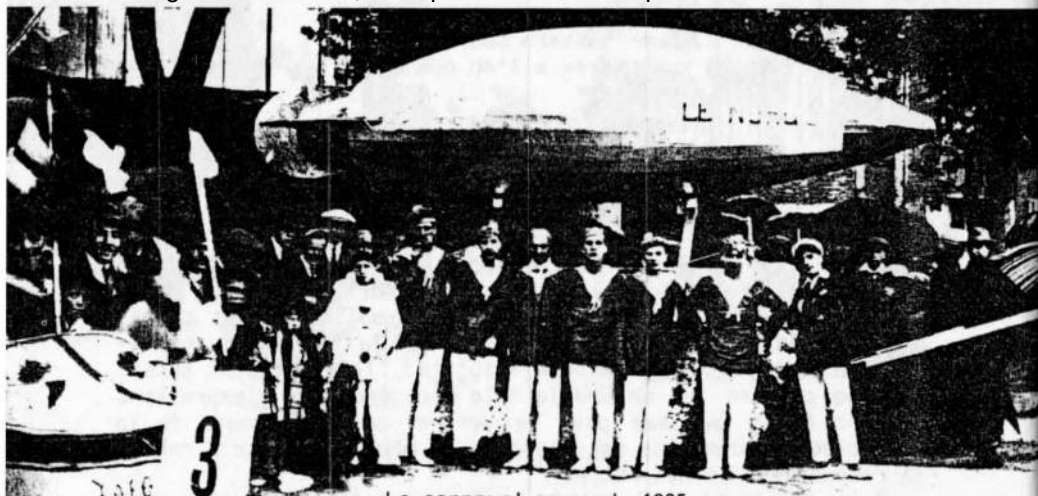
Puis ils tombent d'accord sur le thème du char qu'ils vont réaliser: ce sera le cabanon. Que voilà bien un mythe méridional ! Le cabanon (le bastidon ou le maset) c'est le rêve douillet dans la campagne suburbaine au milieu des vignes ou des oliviers, d'une halte légère où l'on se repaît en compa-

gnie, de vin clair, de chansonnettes et de galéjades. Thème immortalisé par la chanson de Marius Bibal au siècle précédent et repris inlassablement depuis, ressassé sur toutes les scènes de café-concert. C'est l'idylle campagnarde de l'ouvrier citadin.

Que trouve-t-on dans ce cabanon ? Un bric-à-brac d'où nous extrayons trois objets qui nous paraissent révélateurs: une table ronde qui marque la convivialité, la cage de canaris, le rêve sage et protégé, le pot de chambre, ingrédient scatologique qui épice les chansons d'après boire (la pétomanie est un genre à la mode !) les digestions béates.

Nous sommes ici au coeur d'un espace récréatif balisé de repères rassurants. C'est un carnaval complaisant et déboutonné que l'on offre sans façons à ses amis en séance privée.

Bien sûr, d'autres chars se joindront au cortège pour que la cavalcade s'étoffe. Selon des témoignages recoupés, une dizaine de chars composeront le défilé qui, parti des abattoirs, sillonnera la ville sur ses principales artères: Horloge - Gd-rue - Bourgneuf - Poulagière. Quelques chars décorés proposent des motifs floraux, roses ou tournesols qui n'ont d'autre fin que l'effet visuel. Les premières voitures, récemment apparues dans le paysage urbain, sont naturellement de la fête: on célèbre dans une dynamique de progrès les nouvelles divinités du monde moderne^{1*}. Autre conquête technique, le dirigeable qui frappe les imaginations, sera représenté par le Norge d'Amundsen, conquérant de l'Arctique.¹⁵



Le carnaval-corso de 1925
"Le Norge"

Enfin, un char pour la bonne bouche: "On balance la belle-mère", saynète bouffonne puisée au folklore familial constamment vivifié par la caricature chansonniers. Ajoutez à cela, quelques groupes mobiles d'hommes enfarinés ou emplumés qui

portent aux quatre coins des rues l'animation festive, et vous aurez ce carnaval mitigé qui hésite entre le burlesque et le poncif d'époque.

Tel qu'il est, il nous semble menacé de dégénérescence. Sa postérité d'ailleurs sera courte, 1926, 1927 et puis plus rien. Il nous semble qu'il ne sait plus où s'amarrer. Il ignore les codes anciens et il ne sait pas se greffer sur la sève populaire qui s'exprime ici et là dans les cafés ou les théâtres ambulants¹⁶ sous la forme de canulars, de mises en scènes loufoques, de pantomimes.

Aujourd'hui, on reparle de Carnaval, on tente de le redécouvrir, de le réinventer. Est-ce possible ? Sans doute. En sommes-nous capables dans cette société éclatée qui a perdu ses repères et ses enthousiasmes porteurs ?

Entre le "happening" en rupture de lois, et le cortège organisé, il y a certes place pour le jeu collectif, la bouffée d'extraordinaire dans la grisaille des jours. Mais il y faut une sorte d'innocence et d'abandon retrouvés dans ce tête-à-tête vertigineux avec ce qui en nous consent à l'excès ou à la déraison.



Cavalcade de 1927

NOTES

- 1 - J. Bonnaud, La vie à Bagnols sous le second empire (p.187).
- 2 - La tradition carnavalesque semble éteinte à Bagnols depuis longtemps déjà. Léon Allègre le constate dans son "Bagnols en 1787": "Il ne se fait de mascarades amusantes qu'à de rares intervalles. Lorsqu'il y a un boute-en-train qui prend l'initiative et tient la haute direction"...
- 3 - J. Poueigh, Le folklore des pays d'Oc (Petite bibliothèque Payot).
- 4 - Fabre et Lacroix: La fête en Languedoc (Privât). Pour donner une idée de ces fêtes corporatives dont la tradition remonte au Moyen Age, à Béziers, le jeudi de l'Ascension de 1616, on distribua aux pauvres 5000 pains, chargés dans une charrette tirée par 100 mules harnachées à l'espagnole! Et le cortège où tous les métiers étaient représentés, composait un gigantesque corso. ("Occitans" n°7).
- 5 - J. Bonnaud op cité.
- 6 - L. Allègre op cité.
- 7 - J. Bonnaud nous a donné du cortège la composition suivante: tambour, trompettes, gardes, mousquetaires, pages, Louis XIV, le Grand Condé, la reine, les seigneurs, le chirurgien, le char de la ville, les haliebardiens, le char des Pierrots, le char de l'industrie, le char de la caisse des pauvres, le char des pêcheurs, le char de Bacchus, l'orchestre de Mangin, les muletiers, le char de l'horticulture. On constate la distance entre le dit de la chanson et cette liste détaillée...
- 8 - Occitans n°7, Carnaval en Vaucluse (Alan Camélia).
- 9 - Sujet d'une fête de "charité" (Bib. municipale Marseille). Cité par L. Gaillard: "La vie quotidienne des ouvriers provençaux au XIXe siècle" (Hachette p.162).
- 10 - On peut lire sur le dessin de L. Allègre les maximes suivantes :
Moraliser par l'instruction. Charmer par les beaux-arts. Enrichir par la science. De chaque côté du char se tient un groupe d'enfants: les uns joufflus et heureux figurent la santé et le travail, les autres pâles et maigres incarnent la maladie et la paresse.
- 11 - "Milon raconta les dernières orgies des temps de licence effrénée: la confection de Carmentran", L. Allègre op cité.
- 12 - L'air nous a été fredonné mais nous n'avons pas su (ou pas pu) le noter.
- 13 - Mais elle est aussi "intéressée". Les joyeux participants fêteront leur succès, le soir venu, à la Coupole.
- 14 - Le carnaval suivant (en 26 ou 27) représentera "la fée électricité en escargot", tant elle tarde à arriver à Bagnols.
- 15 - Le dirigeable frappe les esprits par son gigantisme fragile. Le Dixmude s'est écrasé en mer en 1923. L'Hindenburg, monstre aéronautique, que les Bagnolais verront passer régulièrement dix ans plus tard au-dessus d'eux sur la ligne Berlin-Rio, connaîtra une fin tragique.
- 16 - Les vieux Bagnolais ont en mémoire les "coups montés" par Tintin de Barjac et son équipe du Posterlon vers la même époque.



**j'ai la circulation
dans le sang.**

moi la Renault 5.



GARAGE STOLARD CONCESSIONNAIRE / 252 AV. A. DAUDET
30200 BAGNOLS/CEZE TÉL. (66) 89.56.36

LE BETON CELLULAIRE

SIPOREX

A votre service :

Usine de BERNON

Tel. (66) 89-70-03 — Cidex 8140 — 30330 CONNAUX

POUR *TOUTES* LES CONSTRUCTIONS « SIPOREX »
VOUS APORTE LA SOLUTION. CAR « SIPOREX »
EST UN MATERIAU

ISOLANT

ANTIFEU

LEGER

MODULE

ESTHETIQUE

FACILE A METTRE EN ŒUVRE

RESISTANT

PORTEUR



En plus :

40 ans d'expériences, 35 usines dans le monde et
l'agrément de tous ses produits par le Centre
Scientifique et Technique du Bâtiment.